

Schéma de valorisation du site classé des Baous

Projet de requalification et d'interprétation du site du Col de Vence - Les Termes



Cahier 3



PRINCIPES D'INTERPRÉTATION POUR LE SITE CLASSÉ DES BAOUS

Restitution finale - Mai 2016

Florence Hausard - paysagiste conseil

13 avenue Pierre Ziller 06130 Grasse

T 04 93 36 96 07 / M 06 17 70 48 49

mail fhausard@hotmail.fr

Indelebil - studio graphique

19 rue Pasteur 21000 Dijon

T 03 80 65 81 07 / M 06 61 85 17 73

mail livia@indelebil.fr

Katia Huot, Marion Mazzella- architectes

Le Collet 06260 La Penne

T 04 93 03 27 81

mail katia.huot@gmail.com



Site classé des Baous
un territoire naturel d'exception
Porte des Préalpes d'Azur



UN PROJET DE VALORISATION & INTERPRÉTATION

Ce 3e Cahier est le complément à l'étude d'ensemble de valorisation du site classé des Baous. Il en synthétise et décline les principes d'interprétation, définissant les thématiques, aires d'accueil et itinéraires de découverte, intentions graphiques et pistes pour le mobilier, composant ainsi un creuset pour la définition du projet d'interprétation avec les futurs maîtres d'ouvrages des opérations. Il vise, par l'identification des spécificités de ce territoire, la mise en exergue de ses qualités et fragilités, à sa préservation, ainsi qu'à mettre en place les outils de régulation de la fréquentation afin de réduire les conflits d'usages et de responsabiliser visiteurs et acteurs à la richesse du site. La compréhension de ses valeurs en est le vecteur : donner à lire un paysage pour le parcourir ou l'habiter avec respect.

Cahier 3 - PRINCIPE D'INTERPRÉTATION DU SITE CLASSÉ DES BAOUS

1. SITUATION ET RAPPELS DES PROBLÉMATIQUES	4
1. le site classé des Baous : une porte d'entrée du PNR	v
2. Accès, portes, perceptibilité et fréquentation	7
3. Des aménagements insuffisants, des conflits d'usages	6
2. IDENTIFICATION DES POTENTIELS D'INTERPRÉTATION DU SITE	7
1. Les entités paysagères qui le composent	7
2. Les facteurs d'identité	8
3. Les objectifs de valorisation	18
4. Les thématiques d'interprétation	19
3. PISTES D'INTERPRÉTATION	20
3A. À L'ÉCHELLE DU SITE CLASSÉ	
1. Structures d'accueil, lieux et thèmes d'interprétation pressentis	20
2. Objectifs, publics, sens de l'interprétation	21
3. Intentions graphiques et signalétique	22
4. Pistes de mobilier	24
3B. DÉTAIL PAR AIRES D'INTERPRÉTATION	
1. Turrettes - Courmes	31
2. Courmes-Gréolières-Coursegoules	34
3. Saint-Jeannet	37
4. Le col de Vence	40

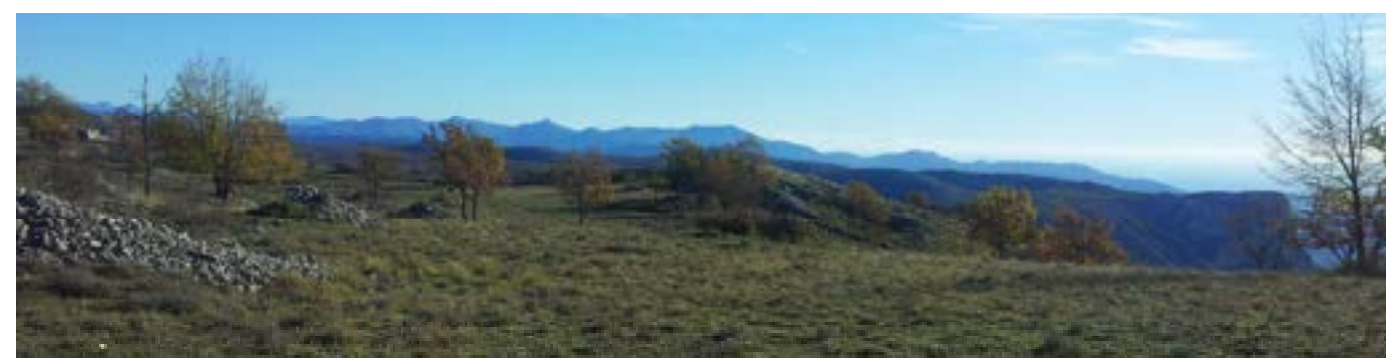
... PAROLES ÉCHANGÉES

Extraits des paroles recueillies lors des réunions
publiques, groupes de travail thématiques et de
l'atelier participatif avec les habitants du Col de
Vence dont le détail est consultable dans l'annexe 1

1 - SITUATION ET RAPPEL DES PROBLÉMATIQUES

1.1 - LE SITE CLASSÉ DES BAOUS, UNE PORTE D'ENTRÉE DU PNR

LE SITE CLASSÉ DANS LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR



Territoire de moyenne montagne entre littoral et Massif du Mercantour, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur regroupe 47 communes liées par une histoire agropastorale, des paysages remarquables et une biodiversité exceptionnelle.

En contact direct avec le bassin de vie Vençois et à proximité de l'agglomération niçoise, le site classé des Baous en constitue une porte d'entrée, d'autant plus marquante qu'elle est symbolisée par la silhouette dressées des Baous, l'effet de balcon donné par la rupture du relief et le contraste entre plateaux naturels et frange côtière densément urbanisée.

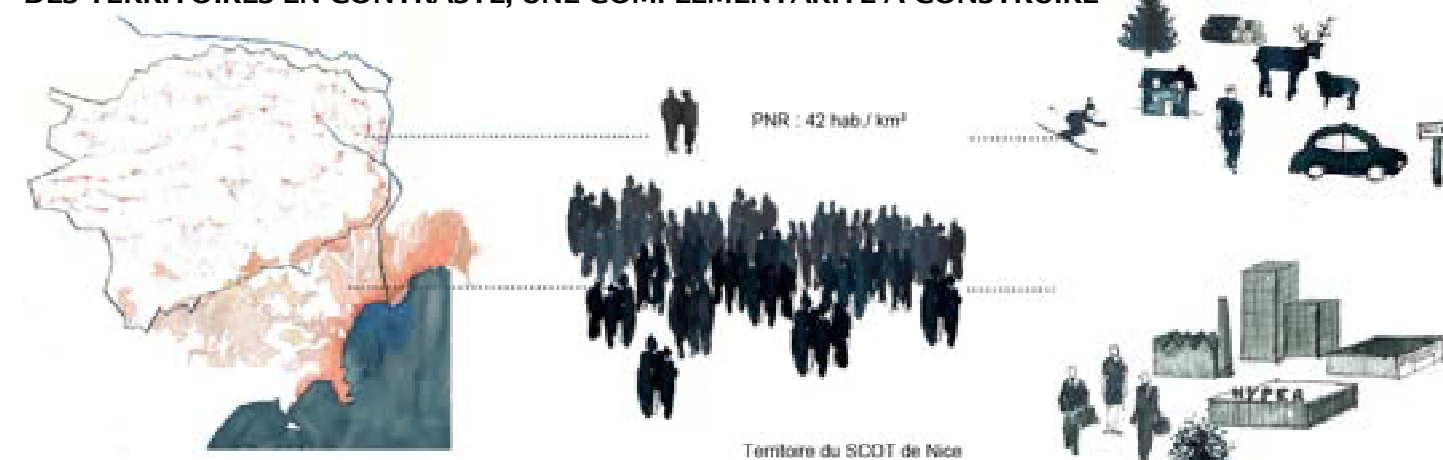
Donnant à voir montagnes du Mercantour et mer il est l'expression du passage, de la transition.

LE SITE DES BAOUS, UNE PORTE D'ENTRÉE DU MOYEN-PAYS POUR LA BANDE CÔTIÈRE

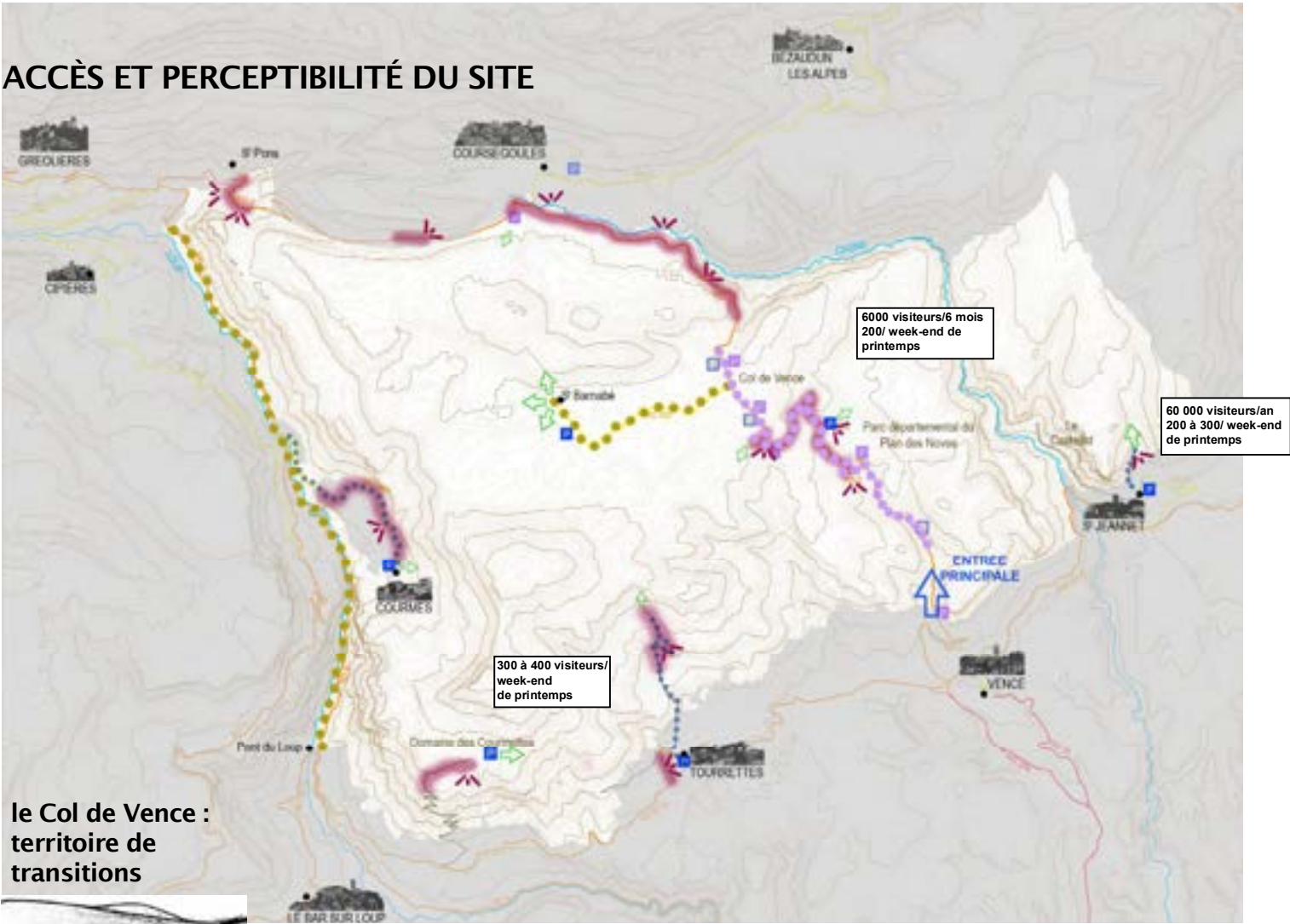


Associé aux plateaux karstiques de Caussols-Calern, le site classé des Baous développe, à l'échelle des grandes unités de paysage, un vaste «plan» à l'altitude moyenne de 700/1200m, adossé à la montagne du Cheiron et surplombant le littoral. Situé à moins de 15km de la mer, ce contraste naturel/ urbain génère une image d'espace «sauvage» néfaste pour ceux qui vivent et font vivre le site, au regard de visiteurs aux comportements très «urbains» en quête d'un point de vue....

DES TERRITOIRES EN CONTRASTE, UNE COMPLEMENTARITÉ À CONSTRUIRE



ACCÈS ET PERCEPTIBILITÉ DU SITE



le Col de Vence :
territoire de
transitions



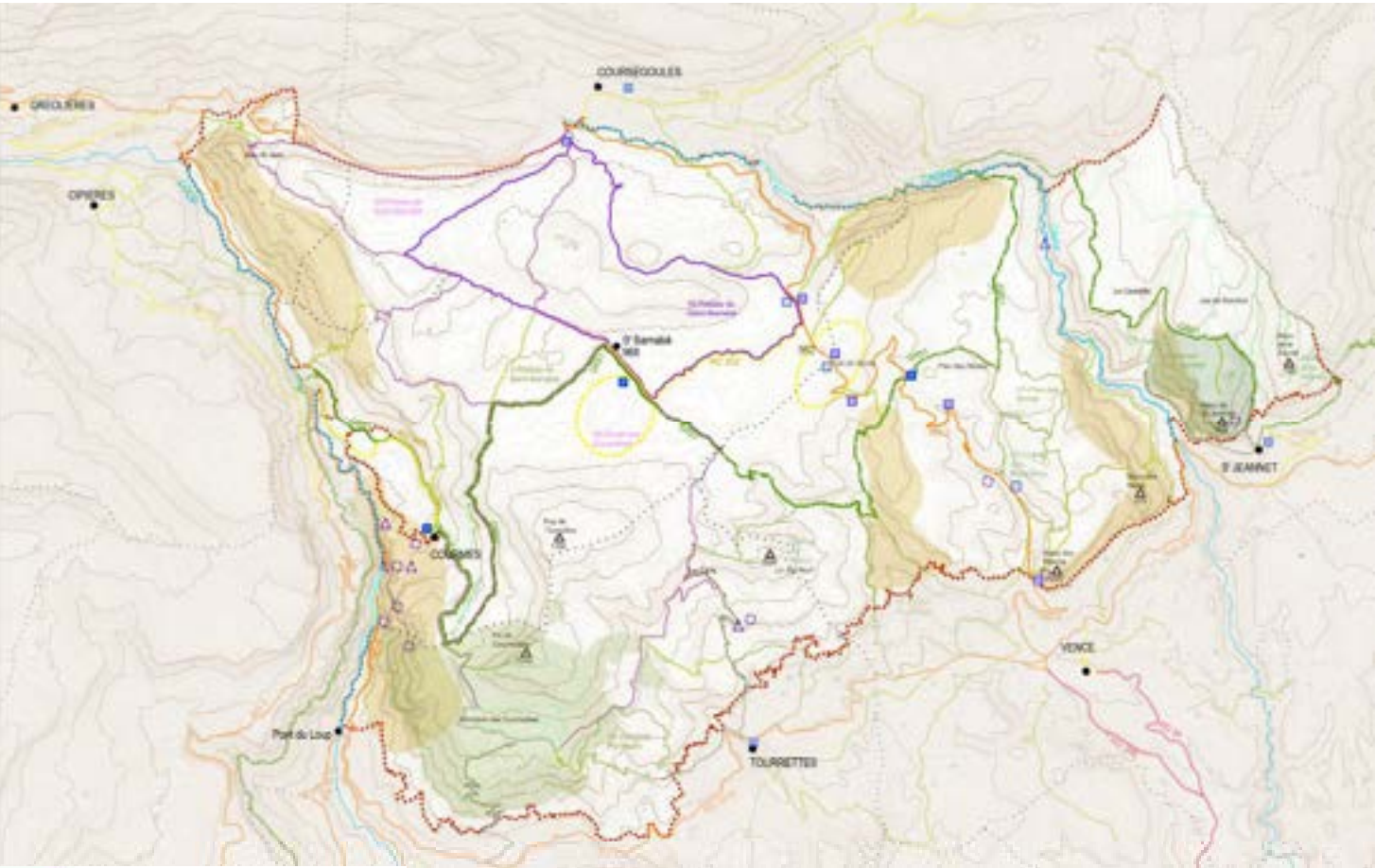
Le site classé des Baous regroupe une partie des territoires communaux de St Jeannet, Vence, Tourrettes, Courmes, Gréolières et Coursegoules. Porte du Moyen-Pays, sa ligne de falaise limite son accessibilité : seule la RD2, reliant Vence à Coursegoules, permet d'accéder au cœur du site. Cela engendre une concentration de la fréquentation sur quelques points clés : St Jeannet, Col de Vence/St Barnabé et Domaine des Courmettes. Les accès secondaires (Tourrettes, gorges du Loup, Courmes) sont très vite saturés du fait d'un relief abrupt contraignant.

- Cours d'eau principal
- Route départementale principale
- Route départementale secondaire
- Route départementale annexe
- Parking aménagé très fréquenté
- Parking non officiel
- Parking existant à atténuer
- Stationnement non officiel
- Stationnement sauvage accidenté
- Point de vue remarquable
- Séquence de vue
- Problème de flux non adapté au gabarit de voie
- Entrées principales piétonnes



1.2 - ACCÈS, PORTES, PERCEPTIBILITÉS ET FRÉQUENTATION

PARCOURS ET POINTS DE FRÉQUENTATION SPORTIFS



- Routes
- Cours d'eau
- GR 51
- Pistes de randonnée pédestre du CG 06
- Pistes de randonnée pédestre IGN
- Sentiers communaux ou associatifs
- Pistes de randonnée VTT du CG 06
- Pistes de randonnée équestre
- Projet de piste pédestre (NCA)
- Limite communale
- Parking existant non officiel
- Parking existant non signalisé
- Parking existant aménagé
- Zone de très forte fréquentation sans sentiers identifiés
- Parcours de Canyoning
- Site d'escalade FFME
- Site FFME
- Zone sensible faune sauvage (reproduction, hibernation, secteurs de brame)
- Réserve de chasse et de faune sauvage interdite à la chasse
- Réserve de chasse et de faune sauvage aux battues réglementées

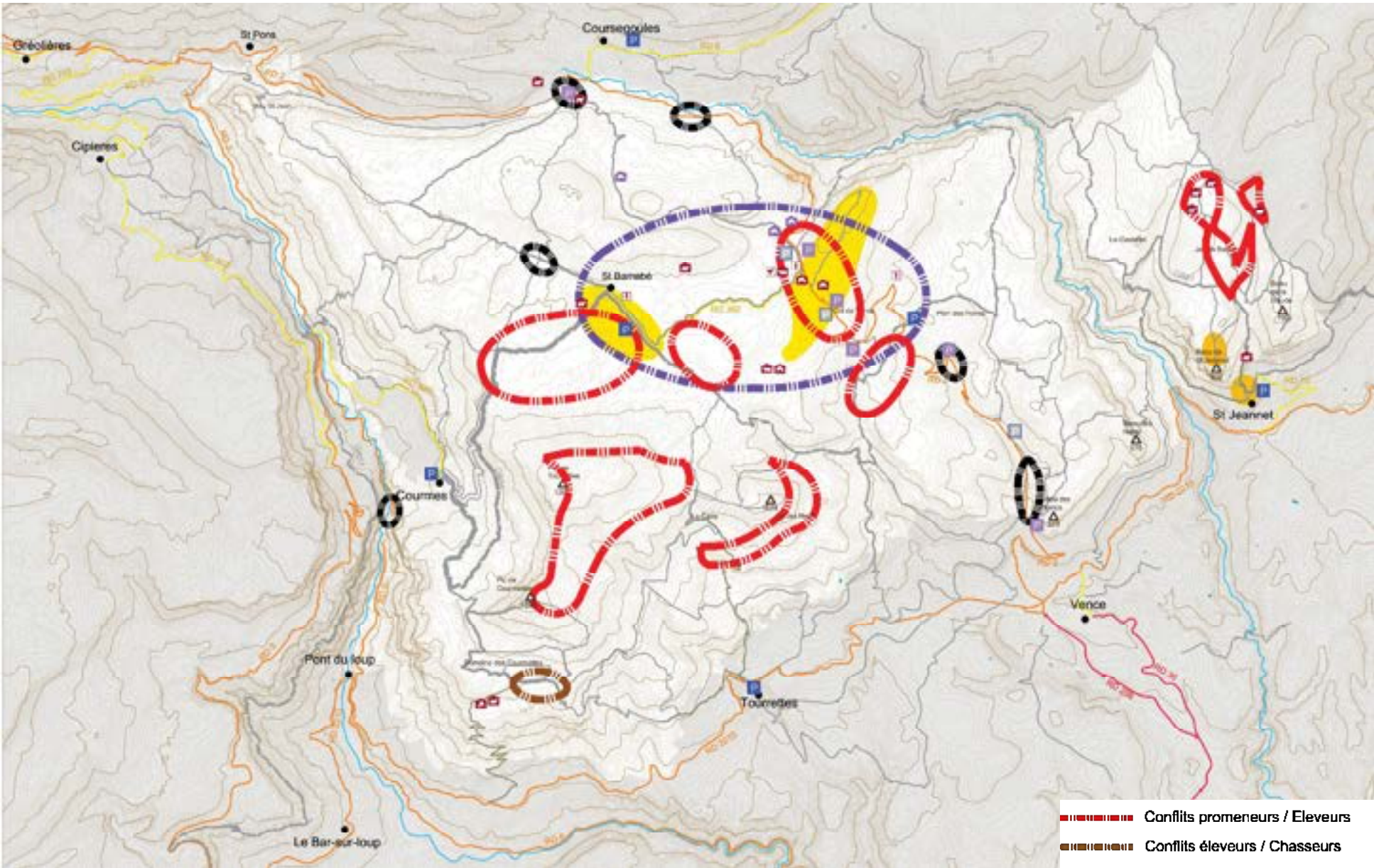
Le site est parcouru par une multitude d'itinéraires, majoritairement gérés par le Conseil Général et répertoriés dans les guides Randoxygène. Les défauts de balisage restent cependant fréquents (dans ces paysages ouverts, les sentes se multiplient et l'on se perd, en générant de nouvelles....); au Col de Vence et à St Barnabé, secteurs parmi les plus fréquentés, il n'existe aucun sentier balisé.

Un PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature) est à l'étude pour de meilleurs encadrement et sensibilisation des pratiquants.



1.3 - DES AMÉNAGEMENTS INSUFFISANTS, DES CONFLITS D'USAGES

DYSFONCTIONNEMENTS, CONFLITS ET POINTS NOIRS PAYSAGERS



Le territoire du site classé est aujourd'hui très conflictuel. Eleveurs et habitants se plaignent essentiellement des «promeneurs du dimanche», VTT et motos aux comportements inadaptés et intrusifs. Les protecteurs de la nature dénoncent aussi les pratiques sportives non encadrées (événementiels, canyoning...). L'image d'espace «vierge», de Far west est propice à un lieu défouloir, vaste terrain de jeux où tout serait permis. Une sensibilisation du public, son encadrement sont essentiels, une exemplarité des actions publiques aussi.

Parallèlement, les dégradations de son cadre paysager se multiplient. Elles concernent essentiellement les abords de voies et stationnements (sauvages et officiels) ainsi que les installations privées (centres équestres, snack, ball trap...), essentiellement par méconnaissance de la valeur du site, négligence. Le col de Vence, objet d'une étude détaillée dans le cahier 2, concentre ces points noirs.



..... PAROLES ÉCHANGÉES

« On se rend compte que les gens délabrent par ignorance .»

« Je suis habitante du site et passionnée de chevaux et c'est vrai que même nous habitués du site, on ne sait pas toujours si on peut passer sur tel ou tel chemin. Nous sommes les premiers à déplorer les difficultés d'utiliser ce site. »

« J'habite à côté du parking de Saint Barnabé, les gens viennent pique-niquer dans mon jardin, je ne voudrais pas clôturer pour ne pas dénaturer mais du coup j'ai du monde dans mon jardin tous les week end. »

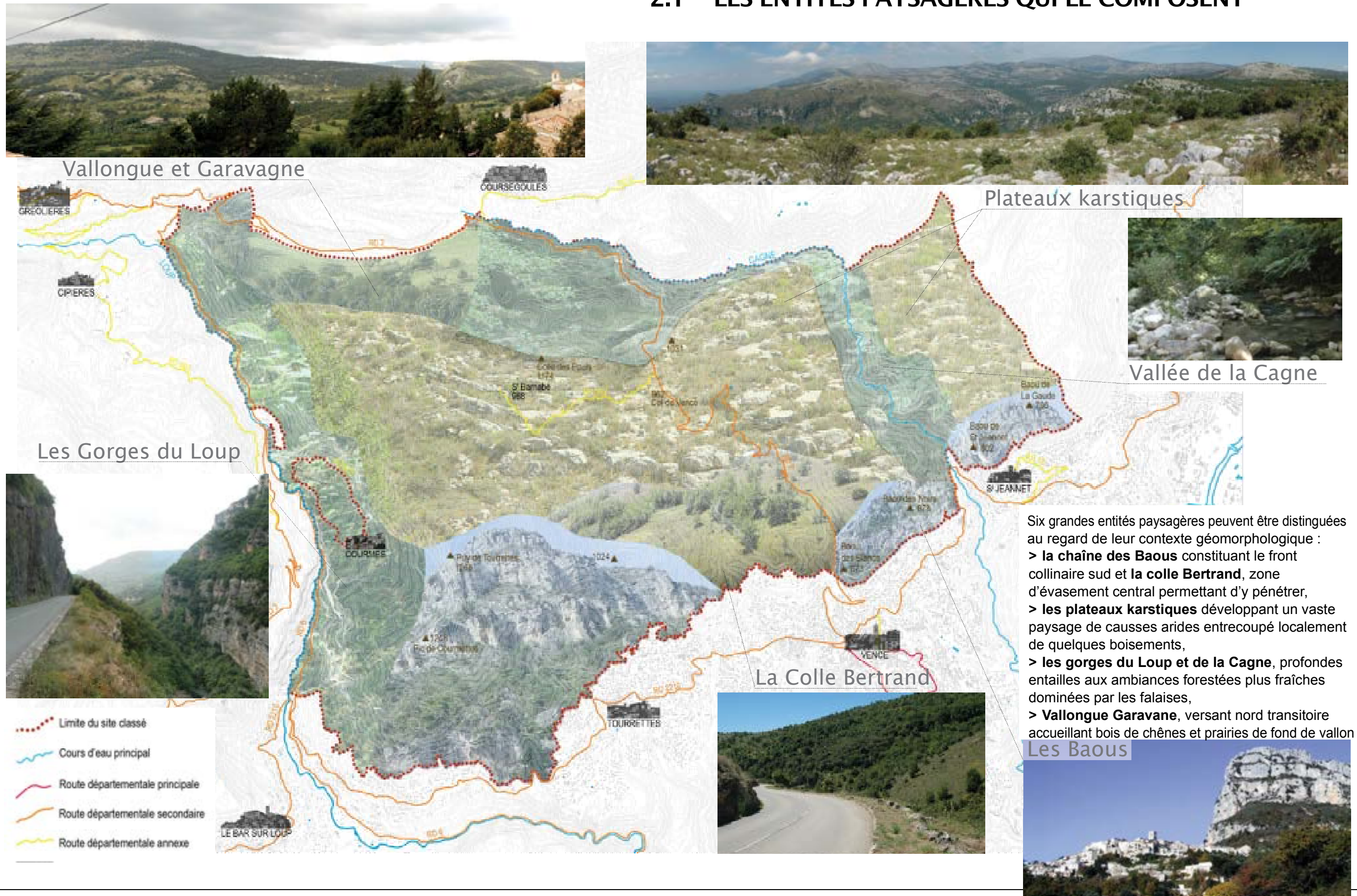
« C'est vrai qu'il n'y a pas d'identité, un coup c'est en bardage, un coup c'est en crépi, pas d'harmonisation architecturale. Nous sommes en attente de conseils à ce sujet et nous essayerons d'améliorer. »

« Tout comme les chasseurs, on se sent indésirables. » (Eleveur)

Une étude complète dans le cahier 1 précise les caractéristiques physiques du territoire et détaille les spécificités des différentes entités paysagères.

2 - IDENTIFICATION DES POTENTIELS D'INTERPRÉTATION DU SITE

2.1 - LES ENTITÉS PAYSAGÈRES QUI LE COMPOSENT



2.2 - LES FACTEURS D'IDENTITÉ

2.2.a L'agropastoralisme façonneur de paysage - Un territoire parcouru

Un site habité et fréquenté, patiemment modelé

Parcours saisonnier des abeilles - St Barnabé



Restanques



Clapiers - Fraïsses du Malvan



Source : Etude diagnostic du site classé des Baous, CG06



Zones d'aménagements
agropastoraux
les plus remarquables



Parcours journaliers et saisonniers des troupeaux



Rucher - St Jeannet



Ancienne ferme isolée - Mangia pan



Bergerie en ruine - Courmettes



Cabane pastorale restaurée - St Jeannet



Aire de battage - St Jeannet



Transhumances

Habitats temporaires

Un patrimoine vernaculaire riche mais confidentiel

L’observation du site en photo aérienne témoigne du nombre incroyable d’ouvrages construits : ruines, restanques, clapiers se fondent avec les dessins des affleurements karstiques.



Restanques resserrées, ancien espace vivrier des habitants de St Jeannet où se cultivaient sans eau lentilles et pois-chiche.



Restanques en ubac du Puy de Tourrettes et prairies dans les dolines

Bien que perçu comme naturels, les paysages ouverts si caractéristiques du site classé des Baous sont issus du lent labeur de l’homme : depuis cinq siècles, passage après passage, écobuages et troupeaux ont fait reculer la forêt, pierre après pierre, amoncelées en clapiers des hommes ont dégagé des poches fertiles, agencées en murets secs ils ont modelé les versants en terrasses autour des micro-vallonnements, cultivé dolines et langues plus fertiles. Ils connaissaient les subtilités de ce territoire diificile, les rares sources, les pierres qui naturellement recueillaient l’eau ; le parcouraient et l’habitaient, en abri temporaire ou ferme isolées, constituant le «grenier» des villages. Aujourd’hui, les espaces non mécanisables ont été abandonnés, seules subsistent quelques cultures fourragères (pour troupeaux et gibier) dans les zones les plus accessibles.

.. PAROLES ÉCHANGÉES
« Tout comme les chasseurs,
on se sent indésirables. »
.....

De multiples conflits opposent visiteurs et éleveurs excédés par l’incivisme des citadins trop éloignés des pratiques pastorales pour les respecter : multiples bivouacs sauvages dans les cultures, sur les aires de rassemblement des troupeaux, vaisselle dans les réserves d’eau des bergeries, draïes abîmées par les chevaux, VTTistes mordus par les patous.... L’étude d’interprétation doit s’attacher à tranformer l’image de grand espace «sauvage» en paysage habité.



Remise en culture au vallon de Parriau



Le pré de Marthe (au sud du Bau Saint Jean) : ferme isolée, chapelle, puits dans une langue de vastes prairies



Le petit plateau du domaine des Courmettes occupé par élevages et cultures fourragères



Autour de Saint Barnabé, quelques parcelles encore cultivées

ACTIVITÉ PASTORALE DU SITE EN 2014

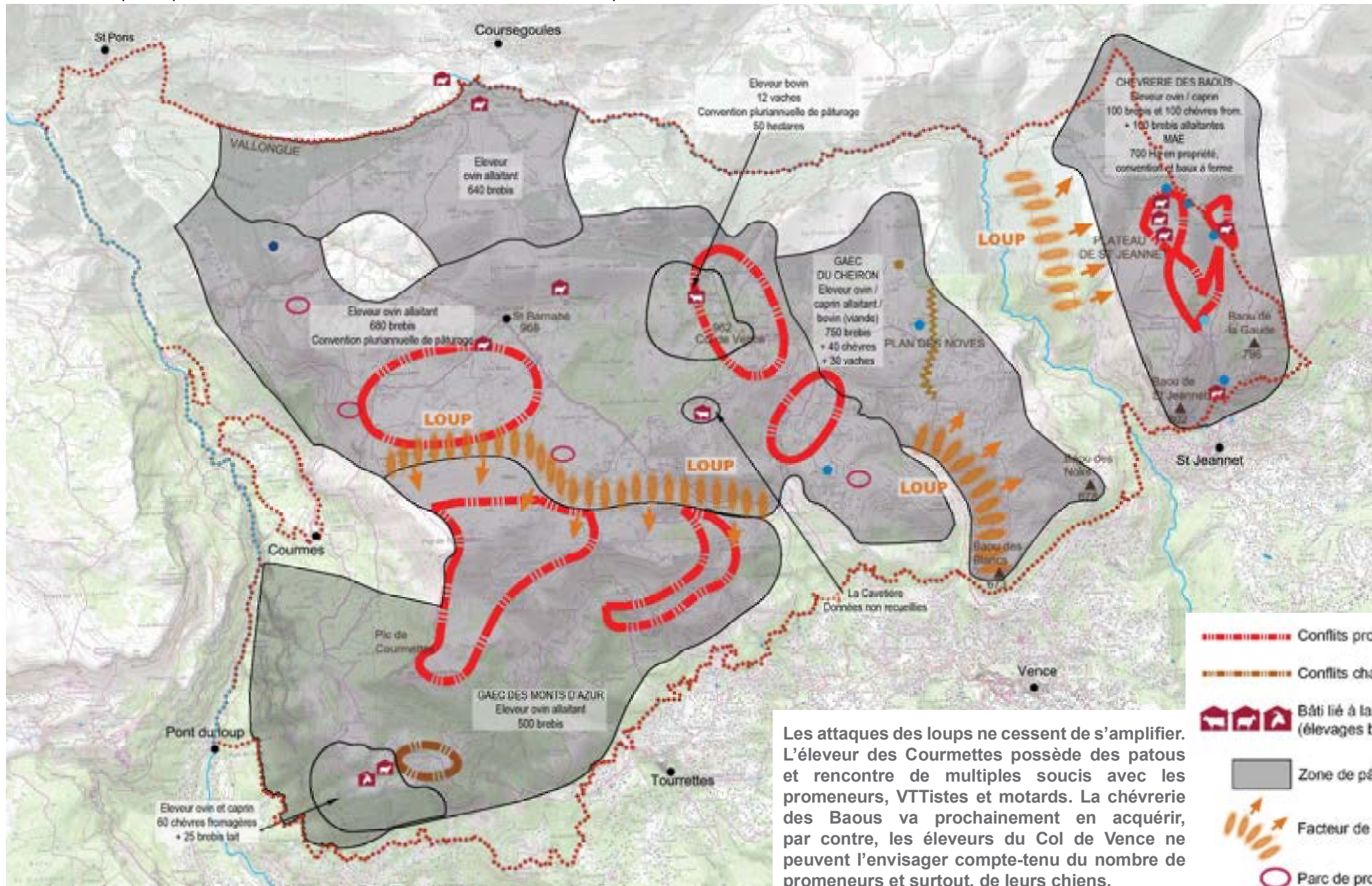
Les territoires pastoraux des sept éleveurs couvrent encore une très grande partie du site classé avec des partiques différenciées (saisonnalité....), cependant l'activité, très fragilisée, progressivement se transforme :

> 2600 brebis allaitantes réparties en 4 élevages, soit une forte baisse depuis l'inventaire de l'Etude diagnostic de 2009 qui indiquait un effectif de 4200. Différents facteurs à cette diminution : un éleveur de Tourrettes est parti en retraite, son territoire pastoral a été repris par le GAEC des Monts d'Azur, mais pas son cheptel, faute de structure suffisante ; l'élevage de 1000 bêtes qui pâturait en hiver à Saint Jeannet a été remplacé par la Chèvrerie des Baous, plutôt orientée vers la production de lait, avec des effectifs bien moindres et qui, face à l'impossibilité de reconstruire sa bergerie selon des technologies plus modernes et les conflits avec les promeneurs, préfère louer maintenant des pâtures sur Carros plutôt qu'exploiter ses propres terres. L'éleveur de Coursegoules exerçant au Plan des Noves a réduit son cheptel d'ovins de 30%, face à la menace du loup, pour se diversifier en bovins (pâture hors site sur le secteur de Coursegoules car nécessitant de l'eau). Ces données sont à tempérer du fait de la saisonnalité des pâtures et de leur fluctuation.

> 125 brebis et 200 chèvres fromagères, avec une activité nouvelle.

> 12 bovins viande pour un élevage créé en 2012 au Col de Vence, territoire pastoral de 50Ha seulement car apport de foin principalement.

La situation spécifique dans le secteur du Col de Vence est détaillée en partie II.



TOPONYMIE

Evocation d'une société agropastorale

Les Termes aux confins de propriété



Dans le Jas, la bergère au bercail

Etancher sa soif aux Bégudes (sauf à la Bégude route « cassée »)



Bramafan où l'on crie sa faim

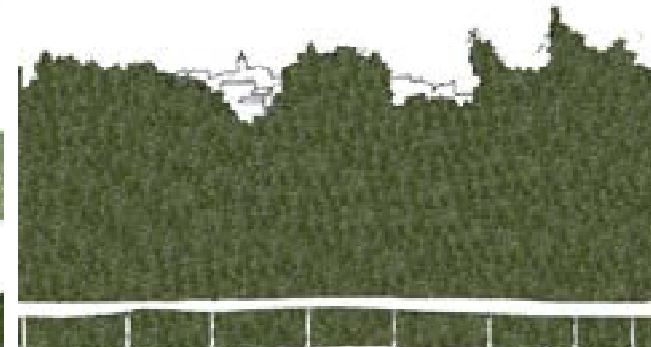
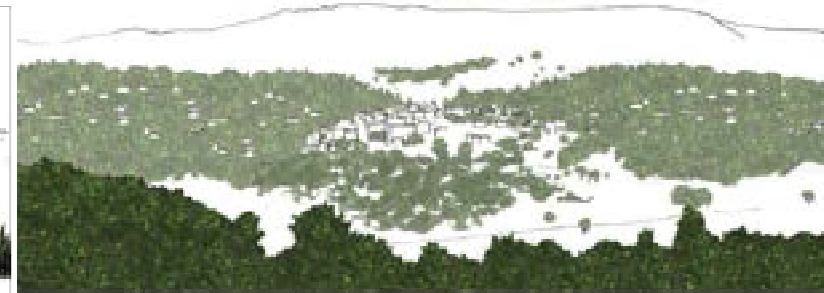
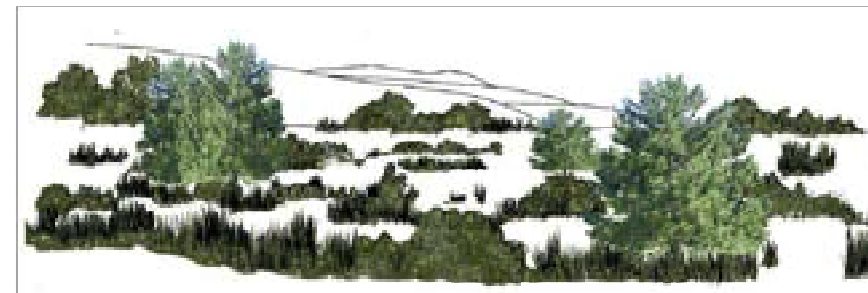
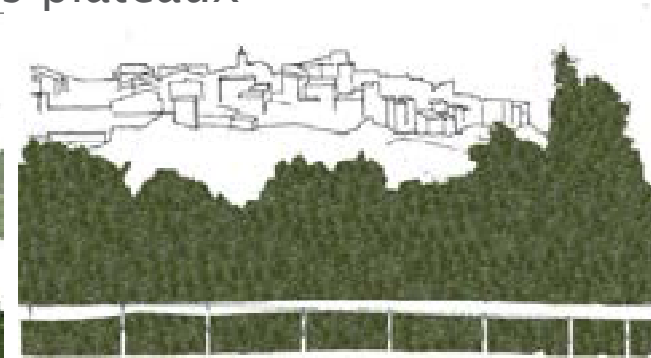
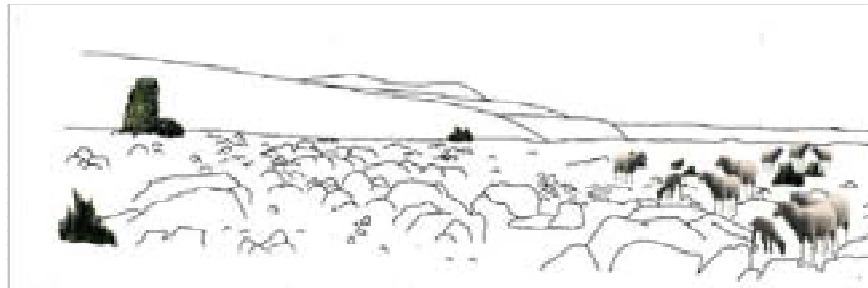
Manger peu à Mangia Pau

Le cadre réglementaire « multicouches » est vécu comme flou et rigide par les porteurs de projets agricoles qui considèrent que c'est un frein à de bonnes conditions d'exercice de leur activité. Le point de vue partagé est que la réglementation en vigueur sur le site ne permet pas aux agriculteurs de construire les structures nécessaires à leur activité et que cela se pose en contradiction avec la volonté affirmée de maintenir des milieux ouverts garants de la spécificité des paysages, et de soutenir une agriculture et une paysannerie dans ces espaces qui s'y prêtent de manière traditionnelle. Ils ont le sentiment de devoir se battre avec l'administration pour pouvoir justifier et améliorer leurs installations et se sentent le plus souvent découragés.

Cette analyse fait l'objet d'un complément spécifique au Col de Vence dans le Cahier 2.

..... PAROLES ÉCHANGÉES
« Nous avons déposé des dossiers à plusieurs reprises, avec toujours refus de PC même pour les activités agricoles. »
« Le périmètre du site classé nous contraint énormément, nous essayons aujourd'hui de migrer sur d'autres territoires. »
« Le PLU fait décliner l'activité agricole, il y a un non sens dans le droit français, dans la gestion de l'occupation des sols »
« 20 ans qu'on est là et on n'a pas d'avenir(...) Les ABF sont très difficiles, on a déposé plusieurs dossiers jamais acceptés. Il a été conseillé à notre voisin de faire de la vache à viande plutôt qu'une fromagerie. »

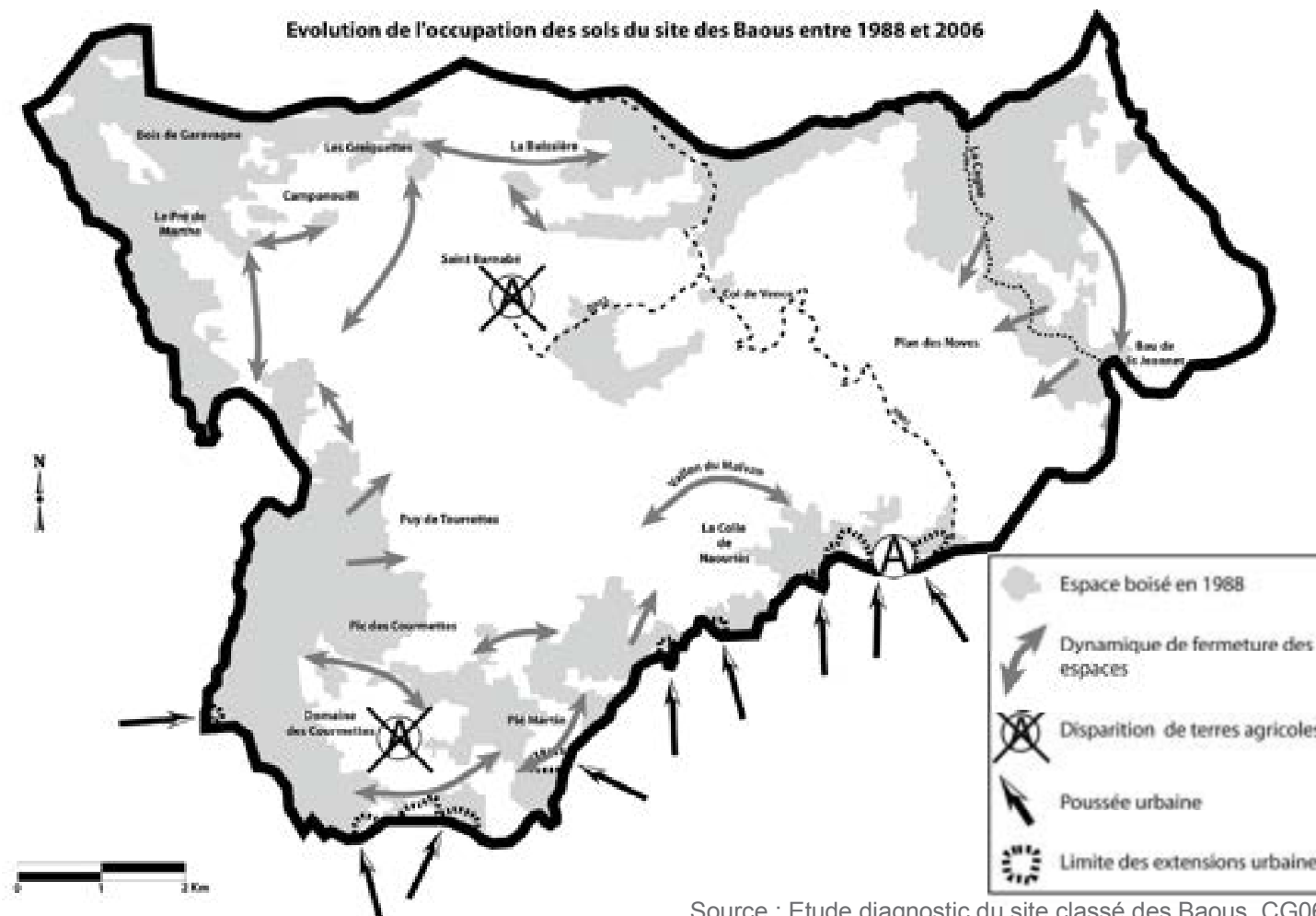
Le pastoralisme garant de milieux ouverts Les bergers, sentinelles des plateaux



Surpâturé jusqu'en 1950, la tendance depuis est à la baisse du nombre d'éleveurs, au regroupement des territoires pastoraux pour des troupeaux plus grands.

Le pâturage devient aussi plus extensif cependant les territoires sont exploités inégalement : sur certaines zones les plus faciles, la présence de troupeaux reste trop fréquente (vis-à-vis des enjeux environnementaux), alors que sur d'autres la déprise, principalement liée au manque d'eau et à la présence du Loup, ne permet plus le maintien des milieux ouverts, risquant à terme la perte de l'identité de ce territoire.

Source : Le territoire des Pré-Alpes d'Azur, une opportunité à saisir



Source : Etude diagnostic du site classé des Baous, CG06

Les brûlages dirigés



Pratique ancestrale et complémentaire du pastoralisme pour rétablir le passage des troupeaux quand la broussaille devient trop dense, les brûlages dirigés sont encore pratiqués, encadrés par Force 06 ou, malheureusement, parfois sans demande d'autorisation.

Malgré les précautions prises, cette pratique présente un fort risque d'incendies incontrôlés. Elle est de plus controversée par les naturalistes.

2.2.b L'occupation du site - Parcours de l'homme

Occupations successives



Dolmen de Camptacier, Néolithique final -Tourrettes



Tumulus -Plan des Noves



La Colle de Naouri, Tourrettes
enceintes âge du Fer ou Bronze

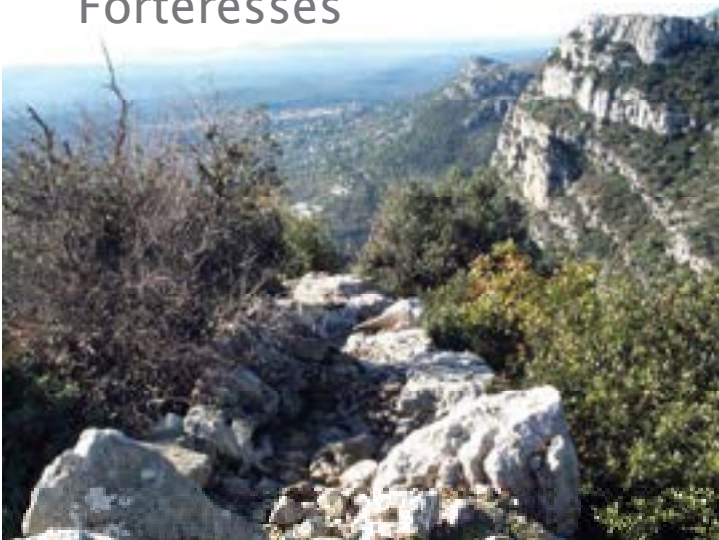


Baou des noirs, enceinte protohistorique et
refuge durant les invasions successives.



La Tourraque, Tourrettes, oppidum et nécropole
Ile ou Ier siècle avant JC

Forteresses



Oppidum du Baou de la Gaude, âge du Fer



La bastide de Malvans dite
tour de la Reine Jeanne



Le Castelet, fortification du XIIIe remaniée en ferme-bergerie au XVIe,
refuge maquisard bombardé pendant la 2nde guerre mondiale.



Oppidum de Majone, bau Saint Jean, site protohistorique
puis village originel de Gréolières Antiquité - Moyen-âge.

Itinérance



Bornes milliaires,
Col de Vence



Voie antique, Courmettes

LE BUISSON MAGIQUE DES MALVANS

« la sulfureuse Reine Jeanne, après quatre maris successifs, aurait choisi le château des Malvans pour abriter un soir de Noël ses amours avec son page Aubépin. Date fatale pour cette amoureuse infortunée qui ne peut recueillir dans ses bras que le dernier souffle de son tendre amant, assassiné par un inconnu. Elle ne reviendra au château que dix ans plus tard pour y découvrir à l'endroit de la mort d'Aubépin un magnifique buisson d'aubépine. Emue par le symbole, elle s'incline devant l'arbuste qui se couvre alors, comme par magie, d'étincelantes fleurs rouges....».

¹ MC Lemayeur, B Alunni. 2013, Sur les sentiers de l'Histoire.

BAOU DES NOIRS, BAOU DES BLANCS

tireraient leur appellation des deux confréries de Pénitents qui y célébraient leurs processions.

Légendes & croyances

Villages abandonnés

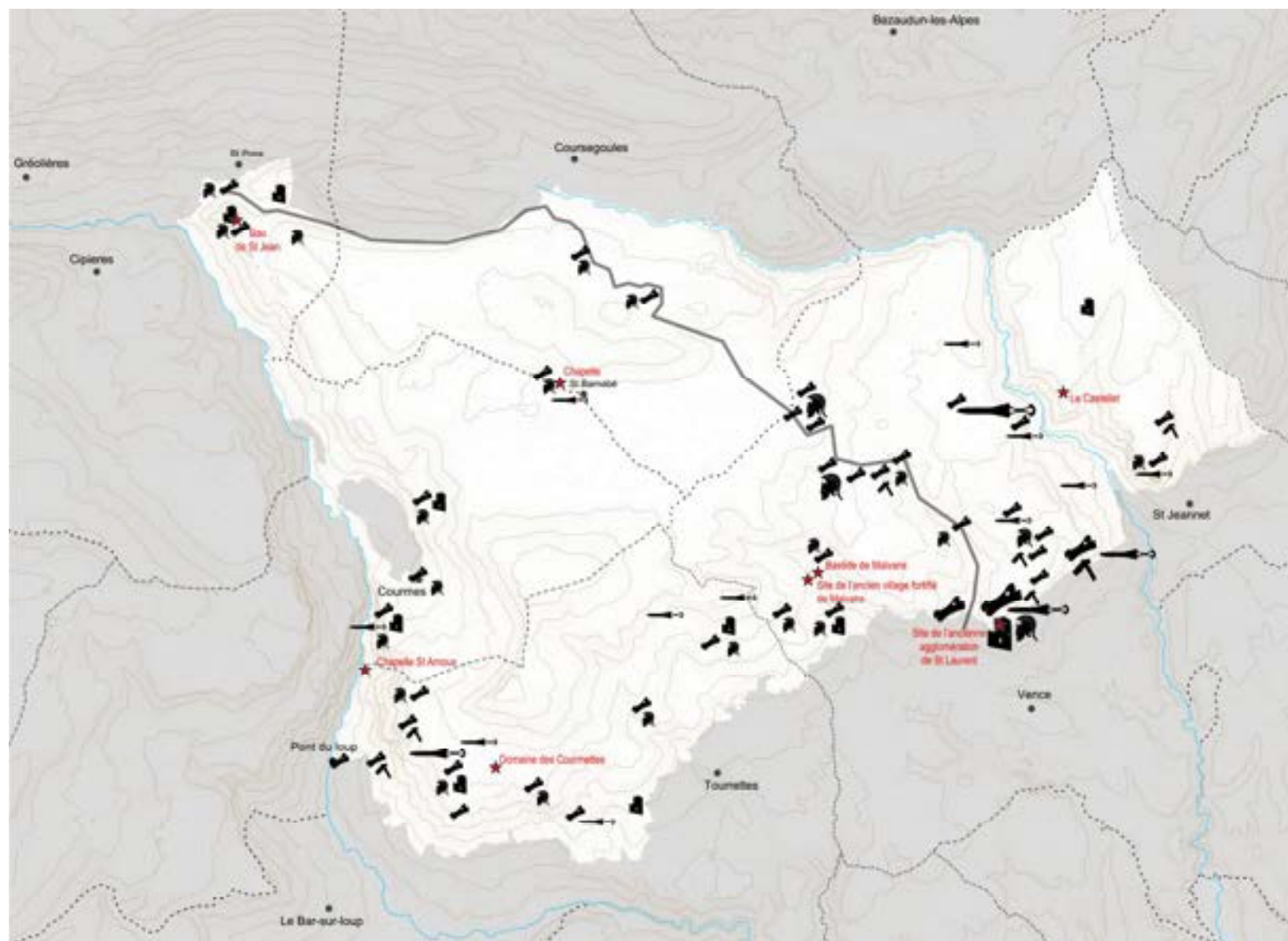


Chapelle de St Barnabé, XVIIe



Ruine de la chapelle du Bau St Jean

TRACES DES OCCUPATIONS DE LA PRÉHISTOIRE À L'ANTIQUITÉ & PATRIMOINE REMARQUABLE



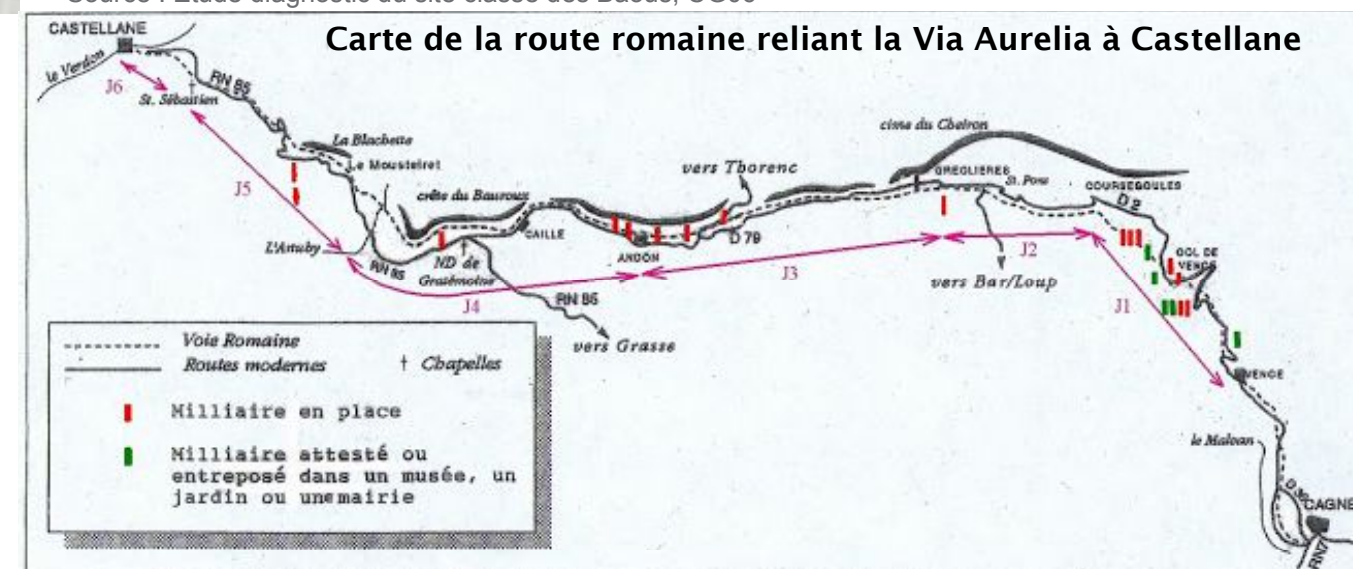
Source : Synthèse des cartes tirées de l'inventaire Le patrimoine culturel du secteur des Baous, CG06 2008
La taille des symboles est proportionnelle au nombre de sites identifiés.

Premières occupations néolithiques dans les grottes et avens, oppidums perchés sur les promontoires naturels des Baous, réoccupés au Moyen-Age par les populations fuyant épidémies et guerres, bergeries fortifiées, fermes isolées, cabanes pastorales temporaires, villages abandonnés, bornes, puits et pavements des voies historiques reliant Vence à Castellane, Cagnes à Bezaudun.... le site classé recèle une foule de témoignages du passage de l'homme. La pierre en est le témoin.

¹Les principaux **éléments du patrimoine architectural remarquable** identifiés sont :

- > **Le hameau de Saint Barnabé et sa chapelle** (Coursegoules), probablement construite durant la première moitié du XVIIIe siècle et agrandie au milieu du XIXe siècle.
- > **Le site de Mayonne, dit « Bau Saint-Jean »** à Gréolières. Datant de l'antiquité, cette petite agglomération qui occupait l'ensemble du plateau tire son nom d'un ancien édifice religieux dédié à Saint Jean et dont subsistent quelques restes.
- > **Le Castelet** (Saint-Jeannet) était une construction fortifiée logée sur un éperon rocheux dominant la Cagne. Abrutant des fermes et des bergeries ; elle recouvrait un rôle essentiellement militaire et fut probablement édifée au XIIIe siècle, dans un contexte de guerre. Délaissé dès le XIIIe siècle l'édifice est aujourd'hui en état de ruine.
- > **Le domaine des Courmettes** (ancien sanatorium), à Tourrettes-sur-Loup, est un site qui abrita successivement une église, un village médiéval, un domaine agricole, une bastide ainsi qu'une réserve naturelle volontaire. La construction du bâtiment actuel est estimée à l'extrême fin du XVIIIe siècle voire durant les premières décennies du XIXe siècle.
- > **La chapelle Saint-Arnoux** à Tourrettes-sur-Loup qui fut construite vers 1650 selon l'évêque de Vence. Une dévotion particulière semble animer cette chapelle puisque de nombreux malades estropiés s'y rendent dans l'espoir de recouvrer la santé.
- > **Le quartier de Saint-Raphaël**, à Vence, abrite le site de l'ancien village fortifié de Malvens (chapelle Saint-Raphaël) et la Bastide de Malvens (dite « château de la Reine Jeanne »), mentionnés dans les sources historiques à partir de la première moitié du XIIIe siècle, mais dont la fondation semble un peu plus ancienne. Ces éléments sont relativement bien conservés.
- > **Le site de l'ancienne agglomération de Saint-Laurent (Baou des Blancs)** qui fut occupé et fortifié dès l'Age du Fer voire dès l'Age du Bronze. Site primitif de la ville de Vence et perdurant durant toute l'antiquité, il fut déserté vers la fin du XIIe siècle. Au début du XIIIe siècle son usage devint militaire et une forteresse y fut reconstruite. Aujourd'hui, si quelques restes subsistent, la majeure partie des traces d'implantations de constructions ont disparu.

¹Source : Etude diagnostic du site classé des Baous, CG06



2.2.c La minéralité - Parcours du regard

« le plus fameux, le plus populaire, le plus chatoyant des rochers géants.....
la plus belle sculpture de la Côte d'Azur». Emile Loubon, 1860

Les Baous



Baou de Saint Jeannet



« Refuge naturel depuis la nuit des temps, la chaîne des quatre baous veille encore sur
le pays de Vence». MC Lemayeur, B Alunni. 2013, Sur les sentiers de l'Histoire.

La minéralité de ces paysages karstiques en est la composante la plus singulière, une nature
«brute», immuable, qui compose à l'échelle d'un très vaste territoire avec la verticalité des
baous, veillant une frontière symbolique et l'horizontalité des lapiaz révélant mer et montagne.

Porte entre bande côtière et Moyen pays

Bastions calcaires Les Baous, sentinelles du littoral

Bord du monde

Les plateaux
karstiques



Blaquières et colle Bertrand



Col de Vence



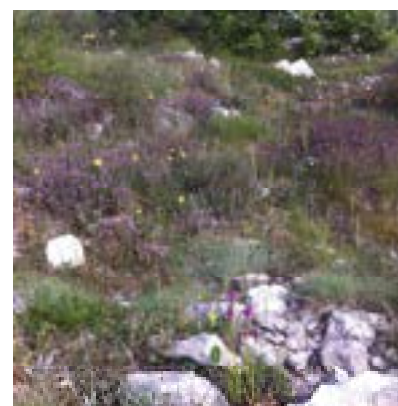
Pic de Courmettes



Plan des Noves



Baous et plans



Un monde minéral riche et spécifique

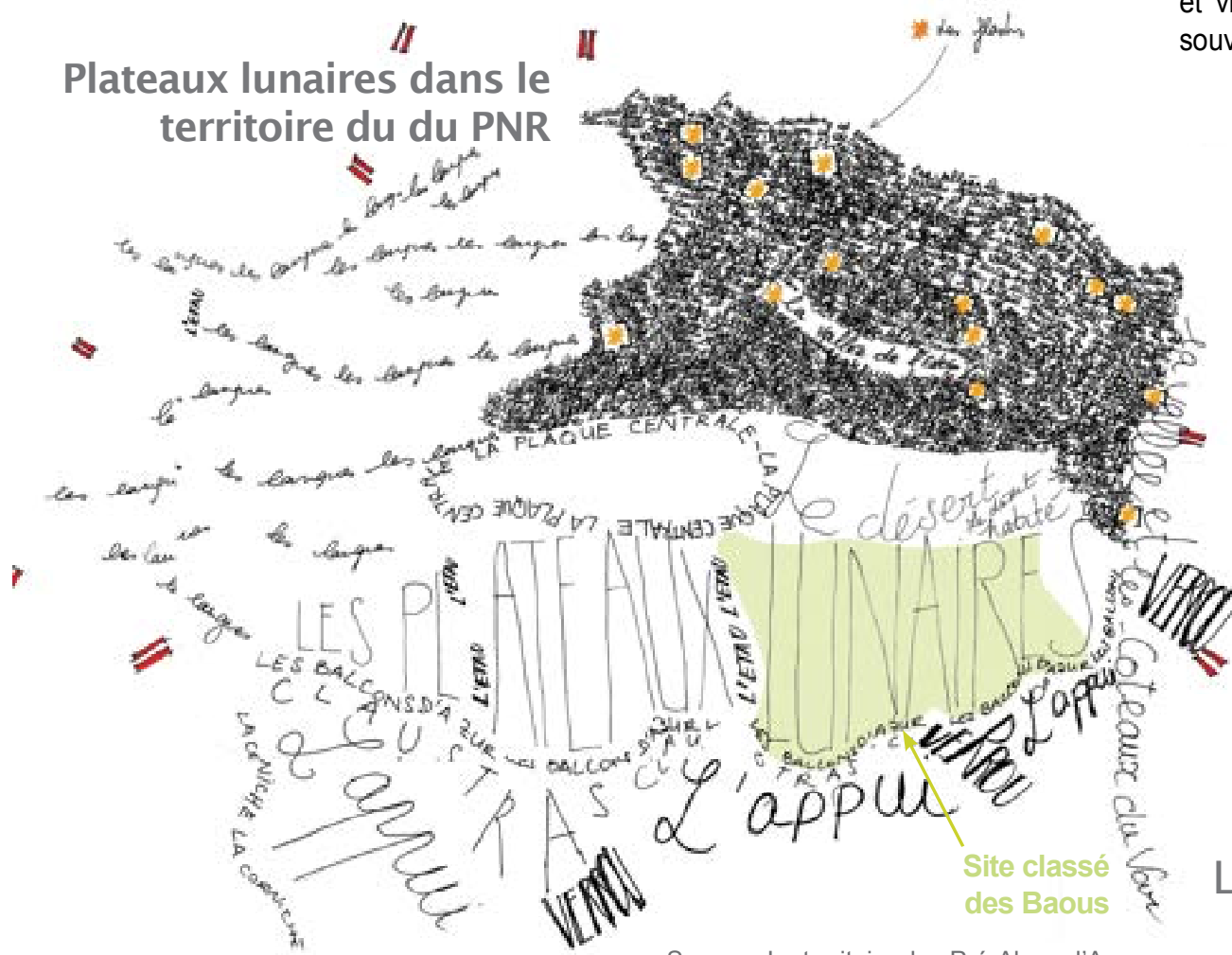
Composant avec les influences alpines et méditerranéennes, milieux ouverts et vieilles pierres abritent une flore et faune très diversifiée et spécifique, souvent méconnue du grand public.



Des plateaux accrocheurs de brume : un microclimat particulier

Brume et brouillard enveloppent fréquemment les plateaux, alimentant nombre de croyances sur l'observation de phénomènes supra-naturels et de fréquents rassemblements d'ufologues à Saint-Barnabé. D'autres suggèrent que la proximité de l'aéroport en est l'explication.

Plateaux lunaires dans le territoire du du PNR



Site classé
des Baous

Source : Le territoire des Pré-Alpes d'Azur, une opportunité à saisir
Identifier et comprendre chaque entité du PNRPA

Parcours des éléments

Espaces ouverts soumis aux éléments, les plateaux rocailleux expriment la force des conditions naturelles : aridité du soleil, roches et arbres sculptés par la pluie et le vent.



Lune, balcon & belvédère Parcours du regard

Territoire de passage

2.2.d Gorges et vallées - Parcours visible de l'eau

L'eau ressource : Chateau d'eau du littoral
L'eau créatrice – un relief tourmenté

A travers crêtes et plis
L'eau en creux du paysage



Gorges du Loup



Cascade de Courmes et sa galerie



L'entaille de la vallée du Loup

L'eau révélée, révélatrice

Contrastant avec le monde aride du «haut», les rivières constituent des entailles profondes dans le plateau, boisées et fraîches : l'eau infiltrée entre les roches ressort en cascades et résurgences, alimentant le cours des rivières, rendues souvent inaccessibles par des falaises dont les fronts révèlent la lente stratification, ses plis et ondulations.
De très grande qualité, le milieu aquatique est très riche et les cortèges floristique et faunistique des vallées particulièrement diversifié. Galeries, grottes et cavités constituent des habitats privilégiés.
Cette ressources est également précieuse pour l'homme : diverses prises d'eau alimentent le bassin côtier.

Grottes et galeries – paysage du dessous
De riches couloirs écologiques



Gorges , rivières et vallées



Barbeau méridional
Censoude bulbeuse



Chiroptères

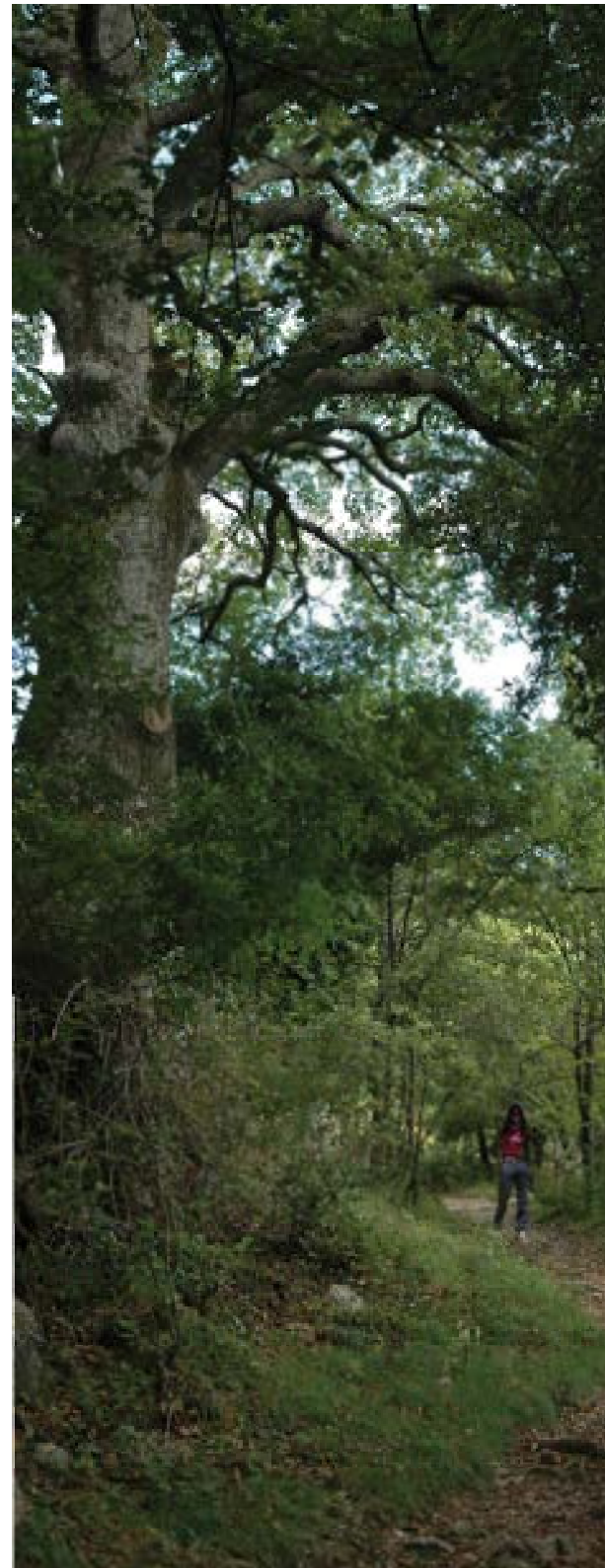


Falaises et grottes



Gorges de la Cagne

2.2.e Vieux arbres et milieux forestiers mûres - parcours du temps



Grands chênes de Courmes

Sentinelles végétales

Arbres emblématiques

Arbres votifs

Un patrimoine naturel exceptionnel fragile et menacé



Vieil Ostrya à St Jeannet et un danger : la tentation de grimper dans ces géants



Le Gros chêne de St Jeannet, jugé comme «sacrifié» par les naturalistes

TOPONYMIE

Evocation de la végétation

Chênes Kermès rassemblés dans la *Garussière*



Les *Fraïsses*, territoires du frêne

Lande de buis de la *Bouïssière*

Dans les *Blaquières*, les chênes blancs

Un étroit endroit aux noyers : *le Nougueiret*



Les nombreux toponymes associés à la végétation révèlent la diversité des milieux rencontrés, la spécificité d'un lieu, le lien entre territoires et arbres.

Epargné par les évolutions urbaines du littoral et les remaniements agricoles, les espaces naturels du site classé bénéficient d'une continuité écologique étendue, en témoignent les peuplements mûres relevés par Natura 2000 comme objectif prioritaire de valorisation et le nombre considérable d'arbres pluri-séculaires : ifs et chênes verts des Courmettes, chênes blancs de Courmes et La Gaude, ostrya à Saint-Jeannet, noyer du Plan des Noves.....

Ces extraordinaires géants frôlant le millénaire, sentinelles intemporelles épargnées par les incendies, s'inclinent souvent face à un public trop nombreux, peu respectueux, qui venu les admirer en provoque la fin. Leur préservation efficace est urgente..

Ces forêts anciennes sont propices à une flore et une faune peu connues des visiteurs.



Buxbaumia viridis
et *Mannia triandra*,
mousses sous
surveillance
Natura 2000

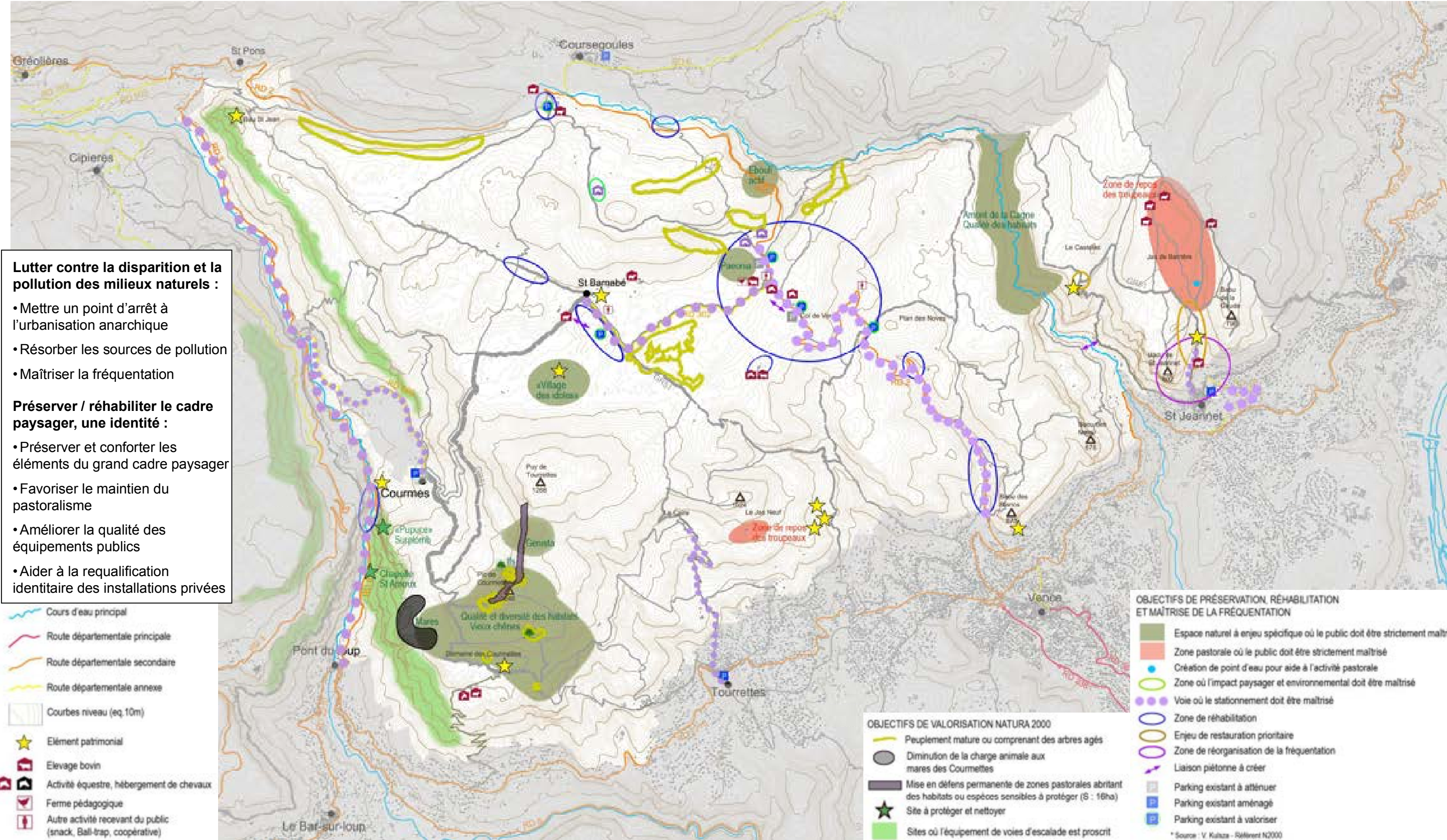


Myotis nattereri,
murin de Natterer
Une chauve-souris
arboricole d'intérêt
communautaire.



Une biodiversité méconnue : mousses, lichens et chiroptères

2.3 - LES OBJECTIFS DE VALORISATION



2.4 - LES THÉMATIQUES D'INTERPRÉTATION

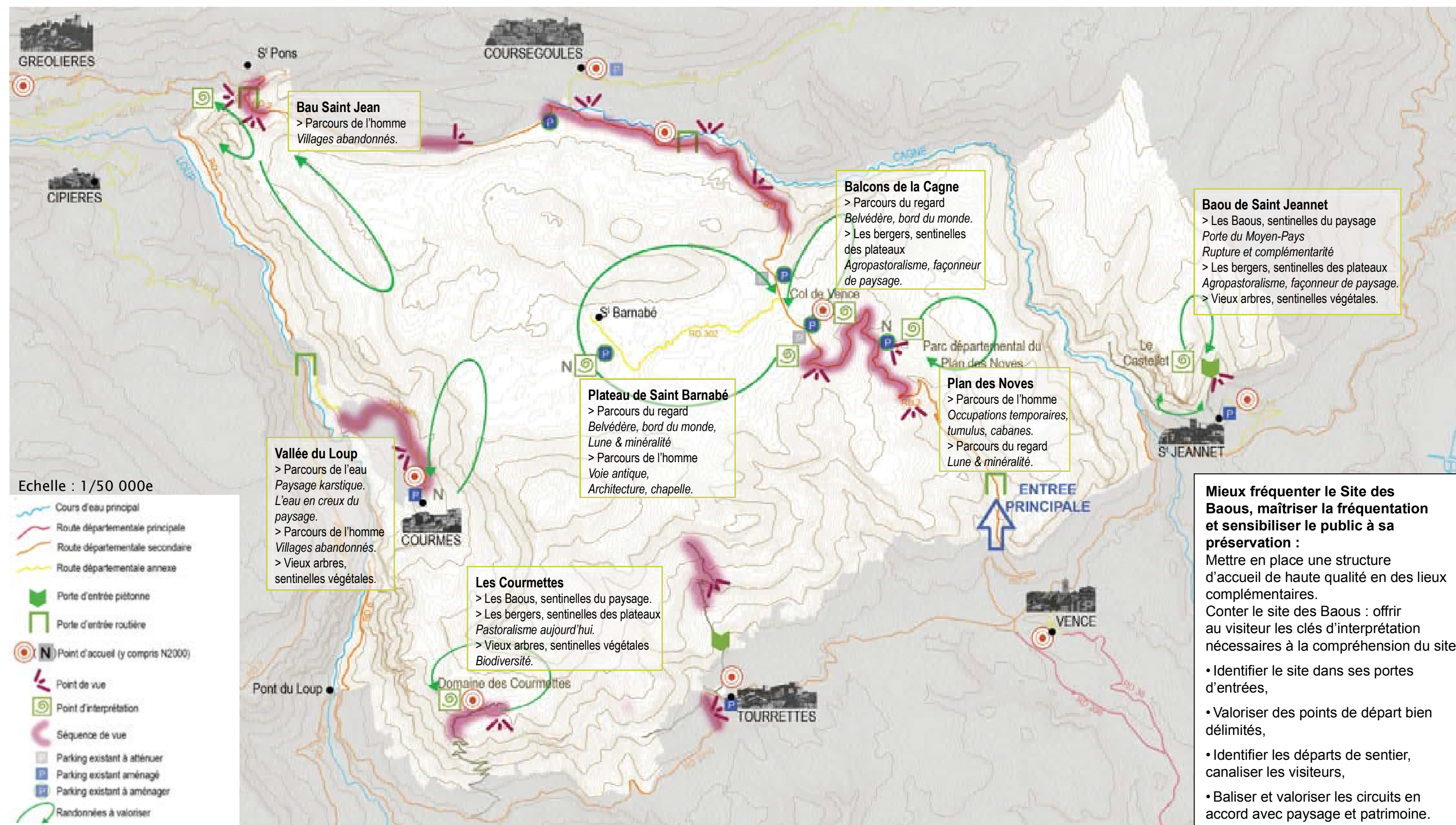
Les thèmes ici proposés serviront de base à l'élaboration d'un projet d'interprétation dont les supports restent à préciser. La vocation naturelle du site et le désir de rester le plus léger possible privilégieront le regroupement des informations et les supports dématérialisés.

THEMES	SOUS-THEMES	CONTENU	LIEUX POTENTIELS	LIEUX CHOISIS
Les Baous : sentinelles du paysage	➤ Passage, vestibule ➤ secret gardé ➤ rupture et complémentarité	➤ Porte du Moyen-Pays, du PNR ➤ Nature / urbain, cultures / habitation ➤ Géomorphologie	Baou de St Jeannet Baou des blancs Pic des Courmettes	Baou de St Jeannet
Les bergers : sentinelles des plateaux	➤ Agropastoralisme façonneur de paysages ➤ Un site habité et fréquenté ➤ Transhumances	➤ Pastoralisme aujourd'hui, bergerie, patous ➤ Paysages ouverts, brûlages contrôlés, biodiversité associée (lézards, vipère, insectes, flore...) ➤ Patrimoine : restanques, ruchers, cabanes pastorales	Courmettes Plateaux Col de Vence	Courmettes Col de Vence
Parcours de l'homme	➤ Itinérance ➤ ouvrages fortifiés, sentinelles du territoire	➤ Voies antiques (pavages, bornes milliaires) ➤ Occupations temporaires : cabanes ➤ Villages abandonnés ➤ Enceintes et fermes fortifiées ➤ Chapelles	Saint Jeannet Saint Barnabé Courmes Bau St Jean	Courmes Bau St Jean
Parcours du regard, des éléments	➤ Balcon, belvédère, bord de monde	➤ Géologie : glissement de plaque, émergence ➤ Plateaux karstiques	Baous Col de Vence	Baou St Jeannet Col de Vence
	➤ Lune / Minéralité	➤ Affleurements rocheux (motifs, fissures....) / Clapiers / restanques	Plateaux karstiques	Plan des Noves
	➤ Parcours du vent	➤		
Parcours de l'eau	➤ L'eau en creux du paysage	➤ Paysages karstiques souterrains : grottes, résurgences, & biodiversité associée (chauve-souris cavernicole et faune troglobie, flore...) ➤ Château d'eau du littoral	Vallée du Loup Vallée de la Cagne	Cascade de Courmes Les Sources St Jeannet
Vieux arbres : sentinelles végétales	➤ Arbre votif Patrimoine naturel fragile et menacé	➤ Forêts mûres, Vieux chênes ➤ Biodiversité associée : mousses et lichens, chauve-souris arboricoles	Vallongue, Bois du Bouis, village nègre Courmettes, Courmes Gros Chêne + Ostrya St Jeannet	Courmes

3 - PISTES D'INTERPRÉTATION

3.A - A L'ÉCHELLE DU SITE CLASSÉ

3A.1 - STRUCTURES D'ACCUEIL, LIEUX & THÈMES D'INTERPRÉTATION PRESSENTIS



3A.2 - OBJECTIFS, PUBLICS & SENS DE L'INTERPRÉTATION

Objectifs

L'objectif est de mettre en place une perception du site des Baous et du Col de Vence comme territoires emblématiques et exceptionnels, propre à stimuler la responsabilité de chacun à travers une mise en valeur et des aménagements paysagers et d'interprétation.

La cohérence de ces différents supports sera assurée par la mise en place d'une charte graphique, scénaristique et scénographique commune.

Il s'agit d'imaginer un schéma de valorisation qui complète la vision du site et permette de canaliser les visiteurs et de hiérarchiser les principes d'interprétation à travers l'élaboration de circuits de découverte.

Ce schéma définit les aires et étapes d'interprétation, les lieux clés à valoriser, les itinéraires à affiner ou modifier suite à une synthèse des données existantes. Le tout dans une volonté de rester le plus léger et réversible possible en terme d'équipement afin de respecter le site classé.

Les publics

Les outils de valorisation devront s'adresser à un large public :

- jeune génération, groupes scolaires,
- touristes et personnes de passage,
- habitants de tous âges et acteurs du territoire.

Actuellement, le site est souvent pratiqué par un public familial les week-ends qui vient là pour satisfaire des besoins de grand-espace et sentiment de liberté. Le plus souvent ces personnes marchent peu et viennent juste profiter du point de vue, sans être très respectueux du site. Il est aussi fréquenté par un public sport-nature à la journée ou 1/2 journée, car de nombreuses randonnées y sont possibles bien que peu ou insuffisamment balisées.

D'autres pratiques ont cours sur le site tels que le VTT, les randonnées à cheval ou le balltrap. Des conflits d'usage se font jour notamment avec les propriétaires des terrains, les chasseurs et les bergers car les visiteurs ont tendance à arpenter le col et le massif en tous sens sans respecter les chemins.

Quel sens donner à l'interprétation ?

Les collectivités et le PNR souhaitent faire prendre conscience aux visiteurs et usagers du site de son caractère sensible et fragile. Le projet d'interprétation n'a pas pour but de drainer plus de visiteurs mais bien d'améliorer la perception du lieu et son respect. Il s'agit donc d'organiser la fréquentation et l'accès des usagers aux sites :

- Définir l'offre d'activités compatibles avec le classement du site,
- Définir les conditions d'exercice de la pratique équestre,
- Définir les conditions d'accueil du public,
- Gérer l'accueil du public, notamment au col de Vence.

Il s'agit de faire percevoir ce territoire comme zone frontière entre les préalpes et la côte, un lieu perçu comme sauvage et naturel, surtout dédié à l'agro-pastoralisme face aux zones contraintes et fortement urbanisées du littoral.

L'un des principaux enjeux est donc de préserver les richesses naturelles et maintenir les activités traditionnelles garantes de cet équilibre à travers plusieurs thématiques :

- la biodiversité : gérer durablement les milieux et les ressources naturelles,
- l'approfondissement des connaissances relatives au patrimoine naturel,
- les ressources : maintenir les activités traditionnelles garantes de l'équilibre,
- la préservation de la ressource en eau, chateau d'eau du littoral,
- la préservation du patrimoine paysager et gestion foncière globale .

Quel fil conducteur pour cette découverte ?

Accessible à tous, les différents supports d'interprétation adopteront un univers laissant la place à l'émotion et la surprise, favorisant le sens et la réflexion.

Ces aménagements doivent raconter une histoire et être en mesure de laisser à celui qui l'aura emprunté un souvenir unique. Le projet devra fonctionner en complémentarité du schéma d'interprétation à l'échelle du PNR. Ainsi des thématiques transversales se dégagent et des mots clés peuvent être identifiés tels que :

la minéralité - le relief émergent - l'eau en creux du paysage - à travers crêtes et plis - un patrimoine vernaculaire riche mais confidentiel - le pastoralisme, façonneur du paysage - un site habité et fréquenté - les Baous, sentinelles du littoral - bastions calcaires - territoire passage d'un secteur à l'autre - portes entre le moyen et le haut pays.

3A.3 - INTENTIONS GRAPHIQUES ET SIGNALÉTIQUE

Il s'agit de concevoir un langage contextuel contribuant à rendre le site plus lisible, en accord avec ses caractéristiques naturelles et la richesse des thématiques qu'il recouvre. Si le design des panneaux joue le rôle d'un vecteur sensoriel entre les sites et le public et vient créer les conditions d'une intimité entre les deux ; il s'agira d'être en parfaite cohérence avec l'environnement (choix de matériaux locaux tels que la pierre calcaire...).

Une identité visuelle et une charte graphique seront créées dans la perspective d'une utilisation déclinable sur tous les supports (panneaux signalétique, application mobile, livret découverte éventuel).

Une gamme colorée, un symbole du site et des parcours et un ensemble de typographie permettant de servir la variété du propos et un traitement spécifique des images sera défini. Ainsi, tout fonctionnera en complémentarité : à la fois le design des mobiliers, l'identité visuelle, la façon de placer les visuels ou de composer les textes.

La signalétique permettra de repérer immédiatement les sites depuis la route, les villages relais ou les portes d'entrée grâce à des supports de forme ou de matière bien identifiable tout en restants discrets. Elle permettra donc de donner une identité spécifique au lieu, soulignant ses caractéristiques spécifiques et les rendant plus lisible. Deux types de vocabulaire ont été développés : un vocabulaire routier nécessaire pour l'abord des entrées du site, ses entrées proprement dites et pour la route d'accès au col (marquer les entrées du territoire à l'endroit précis où le visiteur franchit un seuil paysager qui illustre la beauté du site) ; et un vocabulaire pédestre pour l'accès en randonnée, entre le parking et les parcours. D'une visibilité adaptée à l'environnement et au repérage nécessaire pour les zones d'entrées et les parkings, on passe à une présence minimale, voir même une quasi disparition dans l'environnement naturel.

Des symboles d'identification du site

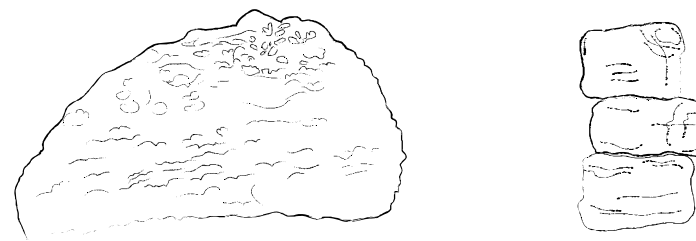
> LE PROFIL DES BAOUS

Figures tutélaires du territoire, la silhouette des Baous très caractéristique et identifiable, comme un symbole fort de ce lieu au relief émergent des plateaux.



> LA MINÉRALITÉ

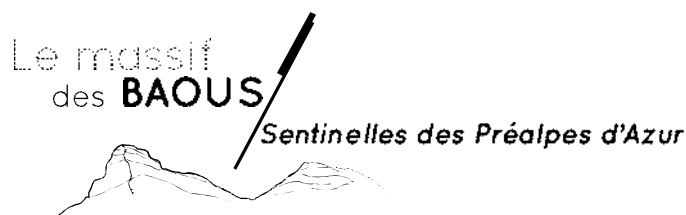
La pierre calcaire, les roches percées, striées ou dressées sont aussi des figures bien caractéristiques de ces plateaux karstiques



Pistes d'identité visuelle du site

Symbole principal du site : le col et le profil des baous, l'idée de passage nord-sud.

Mots clés : les Baous, sentinelles des Préalpes d'Azur- porte d'entrée et vestibule du PNR - territoire passage d'un secteur à l'autre - les bergers, sentinelles des plateaux - l'agropastoralisme, façonneur du paysage - la minéralité - un site habité et fréquenté - le parcours de l'homme - le parcours du regard - le parcours de l'eau - la biodiversité spécifique du site - la richesse patrimoniale



Des symboles d'identification du site

> LA SILHOUETTE D'UN BERGER / LE PARCOURS DE L'HOMME

Faire comprendre au visiteur qu'il ne peut pas se comporter comme si tout était permis, que c'est un paysage habité et fréquenté avant tout par les troupeaux. L'identité du site est très liée au pastoralisme, il serait donc intéressant de le symboliser par une silhouette de berger qui fera office de guide pour l'interprétation et permet d'introduire la notion de respect de ces zones confrontées à des usages multiples.

Le berger : sentinelles des plateaux



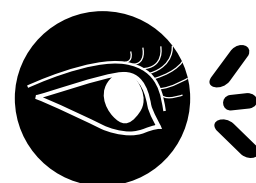
Le symbole du berger et les pictogrammes environnementaux peuvent aussi être utilisés en articulation avec les plateaux de Calern et Caussols.

> LES PICTOGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

Reflète de la faune et de la flore du site, ils peuvent **permettre une découverte plus ludique du site pour les enfants par exemple, qui devront les retrouver au fil de leur promenade cachées au creux des pierres** (gravées ou sculptées)

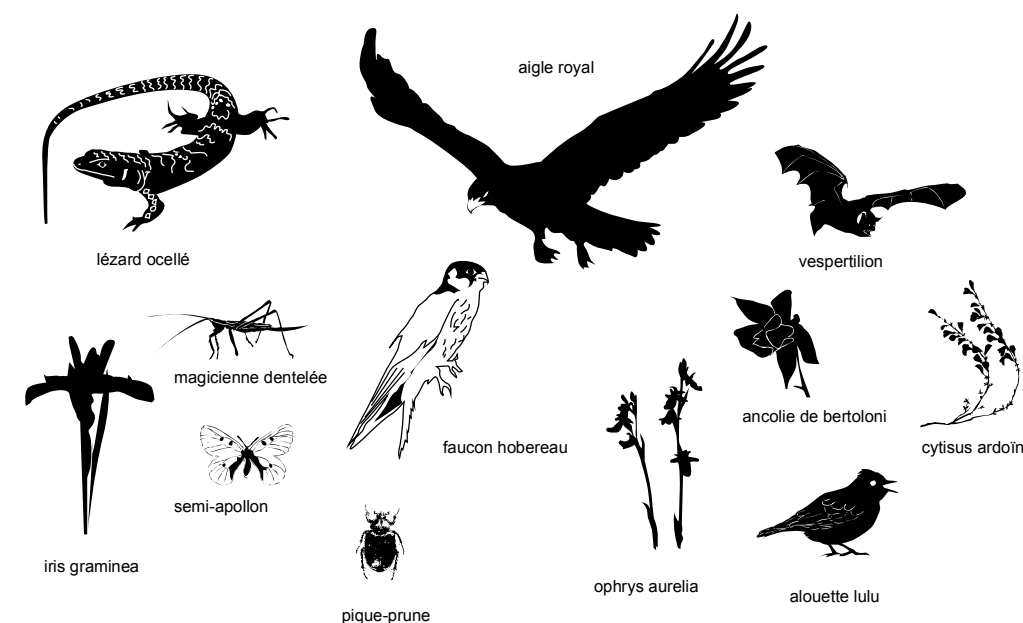
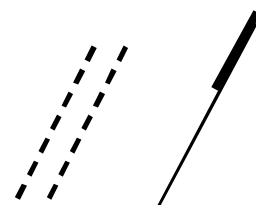
> LE PARCOURS DU REGARD

Pictogramme à placer sur les lieux de panorama



> LE PASSAGE

Signe graphique permettant d'accrocher les début de texte dans les mises en page.



Mise en situation

> “JARDINS” DE PIERRES

Vu du ciel, l'espace des plateaux compose une étonnante dentelle de pierres. Dans ces territoires “jardinés” depuis des siècles chaque mètre carré a été travaillé, épierré, dessiné.

Le lent travail de l'eau modèle également la roche, trace des dolines, révèle une statuaire naturelle.

Ainsi, pour parler de ce territoire karstique **préambule** des préalpes, l'idée est née de mettre en scène l'information dans des “jardins” de pierres thématiques, **vestibules** où le visiteur acquièrerait les clés pour parcourir ce site exceptionnel en le respectant.



Lieux pressentis pour l'implantation des portes du site classé

Identifier les limites du site classé des Baous participe à la prise de conscience de pénétrer dans un territoire spécifique et peut aider à la responsabilisation des visiteurs, habitants et décideurs.

Il ne s'agit pas de marquer les limites d'un sanctuaire mais de susciter l'attention sur la cohérence et les spécificités de ce site, de l'identifier au milieu de la multitude de périmètres qui s'y superposent.. Ces «portes» symboliques devront refléter cette identité, la «porter».

Les portes routières signaleront l'entrée dans le site, les piétonnes seront de plus informatives.

Porte routière, RD3, carrefour de Bramafan à Courmes



Porte routière, RD2 à Coursegoules, vallée de la Cagne



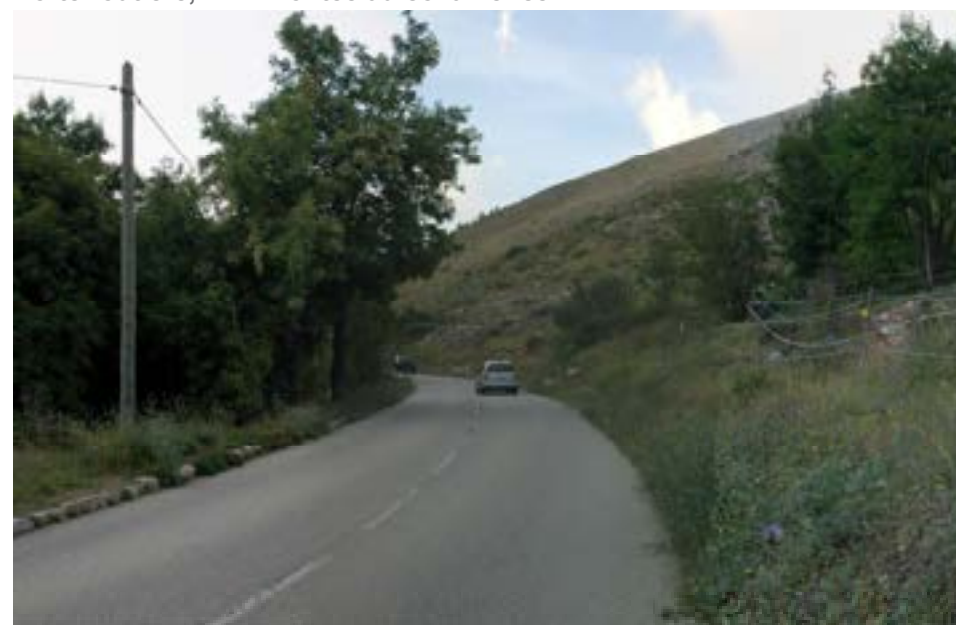
Porte routière, RD2 belvédère sur la vallée du Loup, St Pons à Gréolières



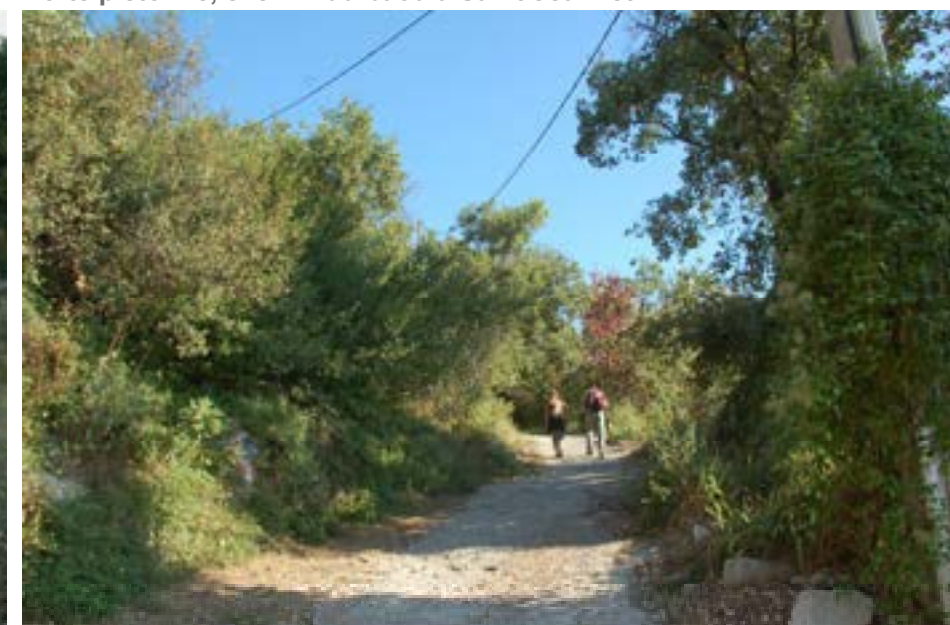
Porte piétonne, route du Caïre à Tournettes



Porte routière, RD2 montée au col à Vence



Porte piétonne, chemin du baou à Saint-Jeannet



3A.4 - PISTES DE MOBILIER

Pour chaque type de mobilier, plusieurs variantes sont proposées.

Identifier le site dans ses portes d'entrée et ses accès

OBJECTIF : faire percevoir l'unité paysagère constituée par le site à l'échelle du grand paysage, ses spécificités, sa fragilité, sa richesse patrimoniale et son lien avec la porte d'entrée du PNR.

*Mélange notions de passage, porte des préalpes d'azur - minéralité
- nature maîtrisée par l'homme avec l'utilisation de matériaux comme le métal -
paysages issus de l'activité humaine.*

Gamme avec pierres taillées, stylisées donnant la notion d'aménagement, accueil métaphorique du berger.

Portes d'entrée routière



Panneaux de signalisation et d'accueil Parking



la Combe moutonne
ESQUISSE DE VALORISATION



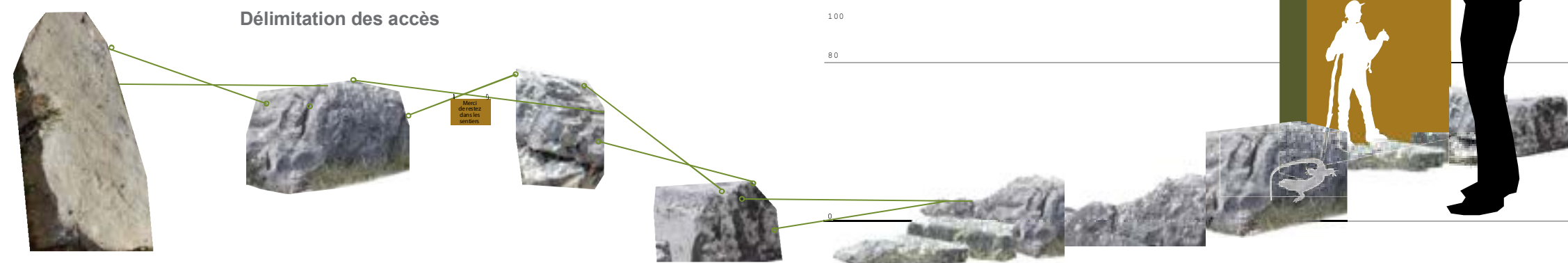
Valoriser des points de départ bien délimités

OBJECTIF : ne pas inciter les gens à emprunter la D302 afin de limiter les passages sur cet axe.

Délimitation stricte des parkings pour conduire à un départ unique de sentier, être évocateur du site et rappel des consignes de bonne conduite.

Gamme avec pierres taillées et/ou d'aspect naturel, s'intégrant bien dans le site tout en donnant la notion d'aménagement à respecter.

S'inspirer des clôtures à moutons.



Bornes en roche calcaire taillée + filins avec panneau bois pour consigne "Merci de rester dans les sentiers"

Mobilier en roche calcaire taillée + bois et métal imprimés
Roches servant aussi d'assises
+ gravure de symboles ludiques à destination des enfants



ETAT EXISTANT

les Dolines de Saint Barnabé
ESQUISSE DE VALORISATION



PROPOSITION

Baliser le circuit de manière simple et discrète
Valoriser le site en accord parfait avec le paysage

OBJECTIF : apporter le balisage manquant pour un repérage aisé des itinéraires, inciter les gens à rester sur les sentiers et leur faire percevoir que c'est un lieu partagé par les bergers et autres usagers et dont il faut être respectueux.

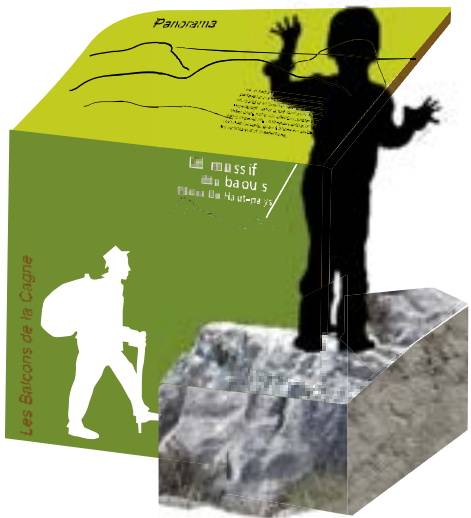


Directionnels existants
CG Rando'xygène



Balisage de sentier - Daluis
Ce jalonnement par des pierres pourrait être utilisé pour identifier le sentier parmi la multitude des traces existantes. Il pourrait être réalisé lors d'ateliers scolaires en sensibilisant les enfants sur les modalités de déplacement des pierres (insectes associés, flore...) .

Table d'orientation



Pupitres de lecture



Pupitre avec socle en calcaire permettant aux enfants de se réhausser pour lire ou pour s'asseoir

Jalonnement des sentiers



Pierres dressées sculptées pour découverte ludique destinée aux enfants



Borne en roche taillée, gravée ou sablée, signalétique incrustée



Borne "Parcours du regard" avec cadrage sur paysage

Identifier les activités et leurs parkings dans le respect de l'identité du site

OBJECTIF : révéler une identité avec discrétion et efficacité.

Distinctes de la charte graphique des équipements publics, les enseignes des activités privées devront être harmonisées et évocatrices des lieux, l'appartenance au territoire du PNR apparaissant comme un label.



Enseigne activité

Signalement parking

LE SAINT BARNABÉ

LE SAINT BARNABÉ

Lettres découpées en tôle d'aluminium aspect corten
fixées à même le mur ou bien en tête à au dessus

Panneau en tôle d'aluminium aspect corten
avec texte en découpe ou impression ton pierre



Borne en roche calcaire taillée +
panneaux en tôle d'aluminium aspect corten
avec texte en impression ton pierre, recto/verso

Exemples de valorisation de sites naturels :
des aménagements en résonance avec leur site

OBJECTIF : Offrir un accueil de qualité incitant au respect,
Sensibiliser par des aménagements révélateurs du site.



Evoquer l'histoire des lieux par la typologie du mobilier



Marne et
Gondoire



Festival des
Jardins -
Chaumont sur
Loire

Se faire discret en restant visible :
directionnels au sol - Chambord



Site préhistorique de Filitosa, Corse



Une résonance totale entre matériaux mis en
oeuvre et site - Falaises de Moher, site naturel
d'Irlande le plus visité



Clôtures sans discontinuité du
paysage - Site préhistorique de
Filitosa, Corse



Simplicité des matériaux - Terrain de boules,
Courmes



Dalles monumentales dressées délimitant une carrière - Vence



Roche dressée en bordure de sentier
- Col de Vence



Composer avec la nature - Chemin Fais'Art,
Auvergne

3.B - DÉTAILS PAR AIRES D'INTERPRÉTATION

Les propositions des schémas de valorisation et d'interprétation sont présentées par secteurs.

Pour chacun, un rappel de l'état des lieux précède les orientations.

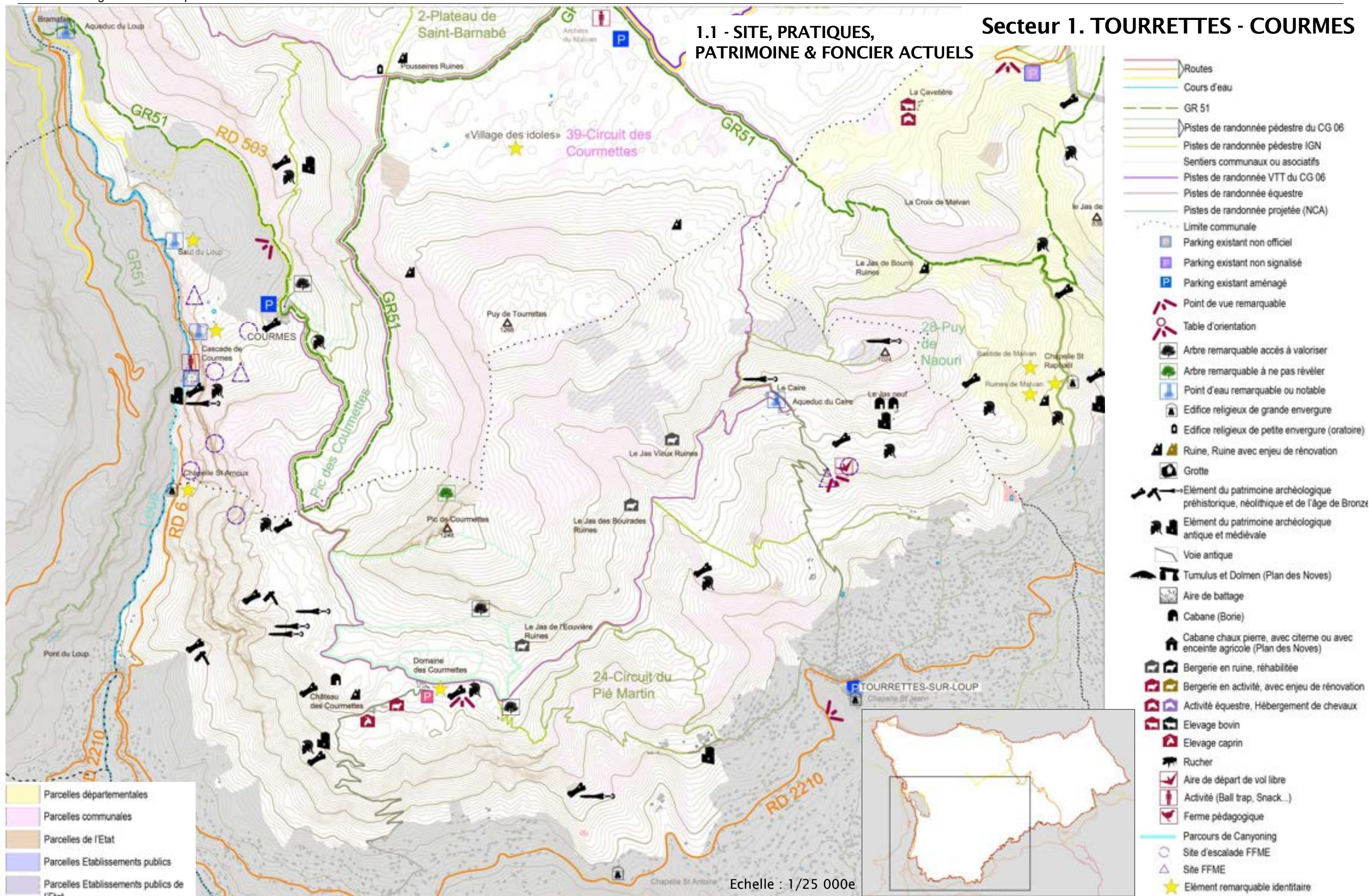
Un exemple de circuit à valoriser étaye les propositions.

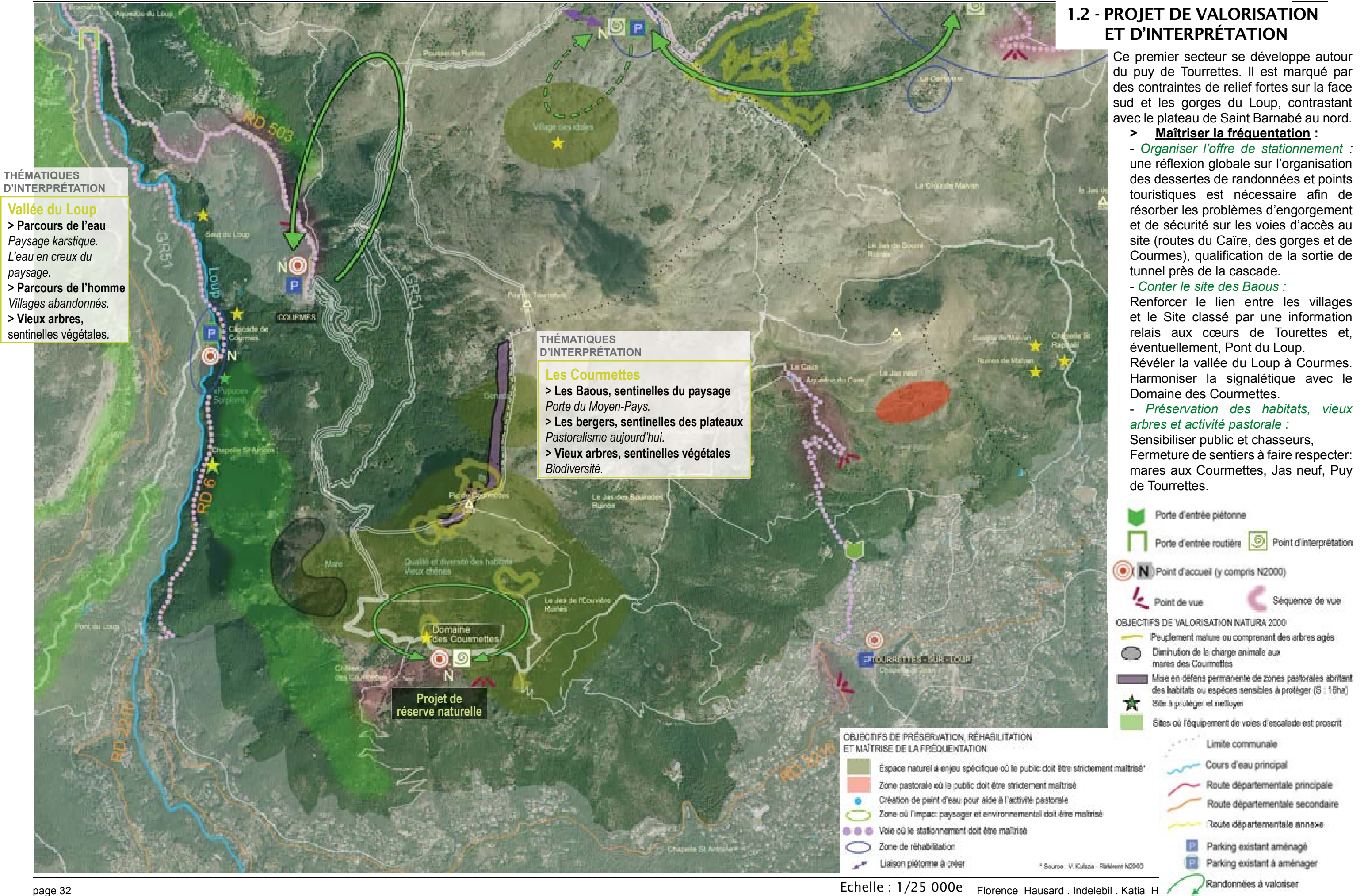
Pour le secteur 4 Col de Vence, une étude des capacités de stationnement, présentée dans le Cahier 1, complète le chapitre.

Les esquisses de valorisations ici synthétisées font l'objet du Cahier 2.

1.1 - SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS

Secteur 1. TOURRETTES - COURMES





Plateau de Saint-Barnabé

Au départ de Courmes (630 m),



Ce vaste synclinal dénudé, avec ses dolines, ses lapiaz et ses bosquets de chênes épars, offre un paysage rassérénant même si la rigueur du climat s'y fait parfois sentir. Enchâssé entre les massifs arrondis du Puey Subert au Nord et du Puey de Tourrettes au Sud, le plateau de Saint-Barnabé échappe en effet aux influences maritimes et s'ouvre largement vers l'Ouest, laissant pénétrer le mistral venu en droite ligne de haute Provence. On admirera chemin faisant les roches de calcaire blanchies par le soleil et ses formes extravagantes sculptées par l'action des eaux et du gaz carbonique qui donnent parfois au plateau karstique de Saint-Barnabé un visage lunaire.

Itinéraire

Du parking (630 m), prendre derrière le bâtiment communal (b.88) le chemin des Combes qui s'élève d'abord sous les chênes puis remonte le vallon homonyme. Traverser sous les arbres pour rejoindre par un versant dégarni un tracé horizontal (b.87a). Bifurquer à droite sur une portion en balcon qui permet de se relaxer jusqu'à l'arrivée au vaste plateau de Saint-Barnabé où une large trace (Sud-Est) rejoint l'oratoire Saint-Jean-Baptiste (restauré en 1998) au lieu-dit « la Baisse » (952 m - b.86). Prendre à droite le large chemin quasiment horizontal (GR51) qui traverse le plateau par un jusqu'à retrouver sa bordure (948m - b.85). Un dernier regard vers l'Est permet de distinguer le hameau de Saint-Barnabé, avant de continuer sur le GR51, qui ouvre un panorama magnifique sur la haute vallée du Loup, le plateau de Cavillone, le village de Gourdou, et au Nord sur l'imposant massif du Cheiron.

Continuer à droite (b.84) le rapide sentier qui descend sur le quartier des vignes, avant de croiser une piste qu'il faut remonter légèrement pour retrouver le GR51 (b.83) qui conduit en quelques minutes au village (b.82).

Randonnée proposée par Randoxygène, la découverte de la vallée du Loup et des sites successifs d'implantation du village mériteraient d'être valorisés.

Départ du Parking de Courmes

Aménagement récent avec sensibilisation aux essences locales

1.3 - PROPOSITION DE CIRCUIT À VALORISER : LA VALLÉE DU LOUP



Traces d'ancienne calade



Les Combes : anciennes restanques, puits, auge....



Ascension du contrefort du plateau : la vallée se révèle



La Baisse : découverte de la vaste étendue du plateau de Saint Barnabé, au loin les silhouettes énigmatiques du village des idoles



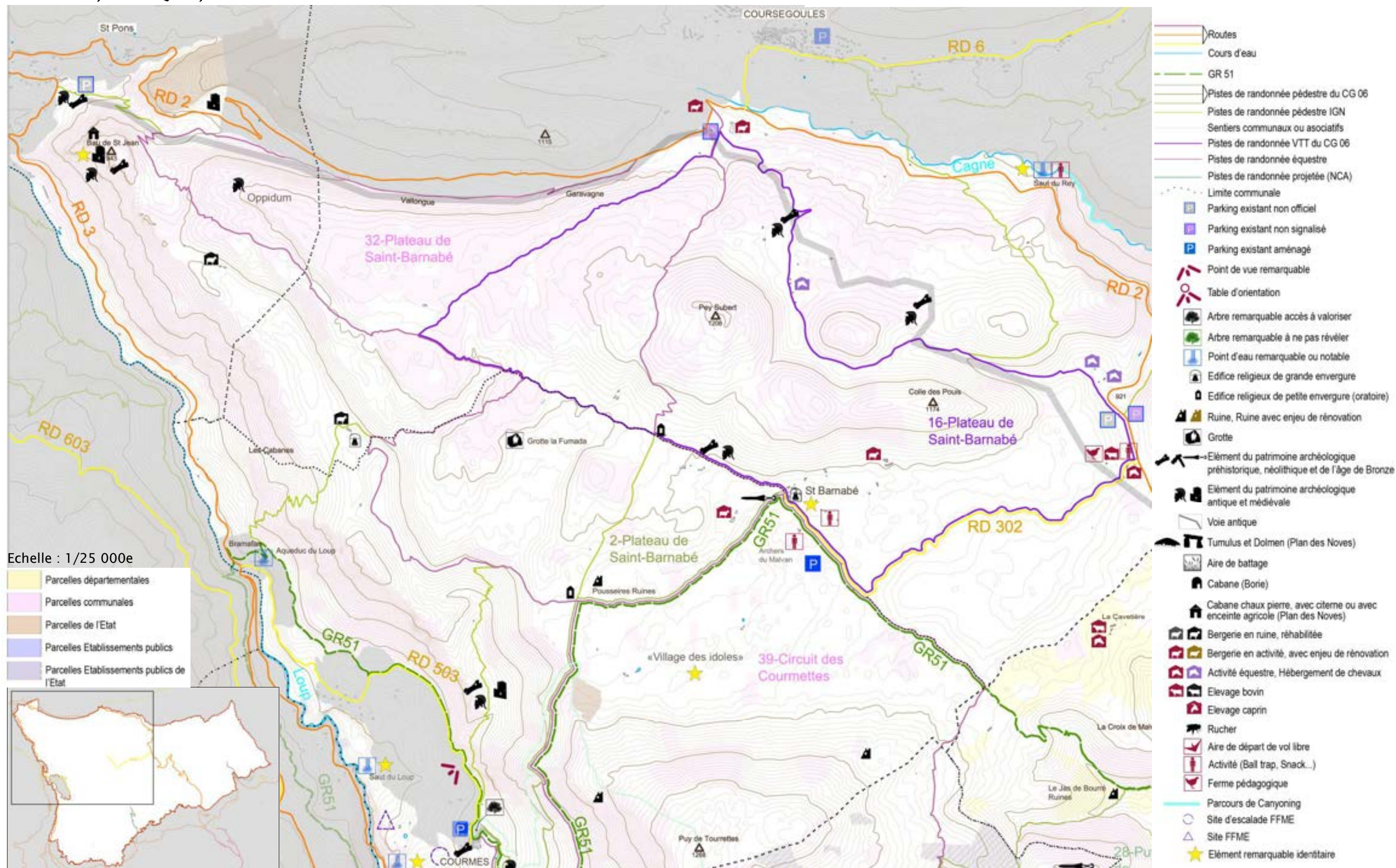
Retour panoramique sur la vallée du Loup, amont et aval



Retour par le village de Courmes, à l'architecture très préservée

2.1 - SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS

Secteur 2. COURMES - GRÉOLIÈRES - COURSEGOULES



2.2 - PROJET DE VALORISATION ET D'INTERPRÉTATION

La partie nord du Site classé est moins connue mais elle offre à voir des paysages intérieurs de grande beauté. Les enjeux concernent ici essentiellement la valorisation d'itinéraires et des requalifications ponctuelles :

> Révéler le site des Baous :

- Permettre l'accès au Bau St Jean cette promenade inscrite dans le projet communal de réouverture de chemins patrimoniaux pourrait se prolonger par le Pré Ste Marthe et/ou St Barnabé.

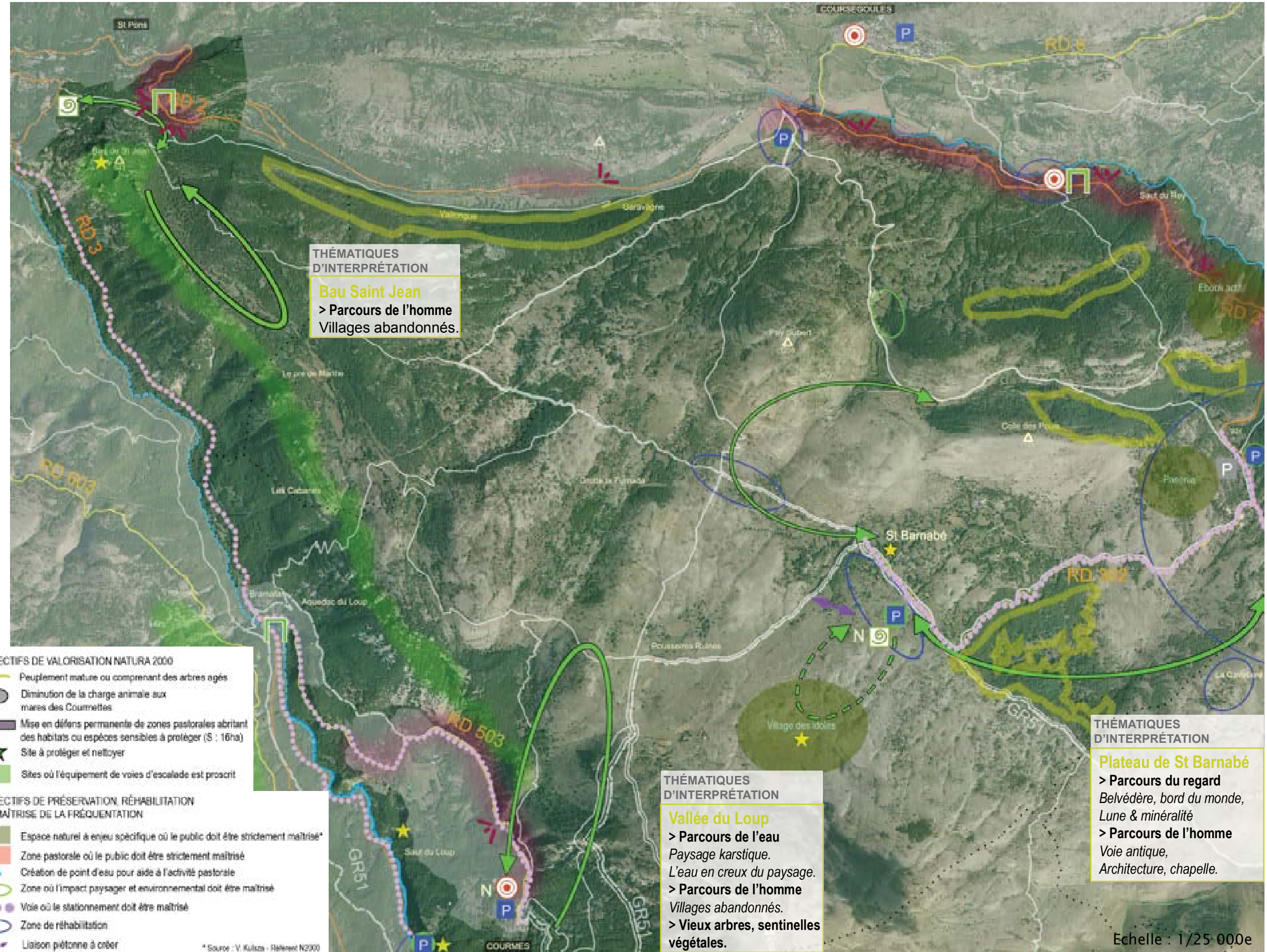
- Rechercher une complémentarité avec le village de Coursegoules :

Renforcer le lien entre le village et le Site classé par 2 points d'information relais et, éventuellement, réorienter le public «urbain» du Col de Vence vers le village.

Améliorer le réseau de sentiers, requalifier le parking de la Roubine et les abords de voie dégradés, les aménagements publics devant avoir valeur d'exemple.

> Réhabiliter les installations privées :

mettre un point d'arrêt aux constructions sans autorisation.



2.3 - PROPOSITION DE CIRCUIT À VALORISER : LE BAU SAINT JEAN

Le Bau St Jean est aujourd'hui une randonnée peu accessible mais appartenant au réseau de chemins patrimoniaux que la commune de Gréolières souhaite développer ; le prolongement en boucle autour du Pré Sainte Marthe offrirait une découverte supplémentaire



Départ par la piste du Tourounet

Espace de stationnement sommaire le long de la piste, une barrière avec accès réservé devrait être mis en place.

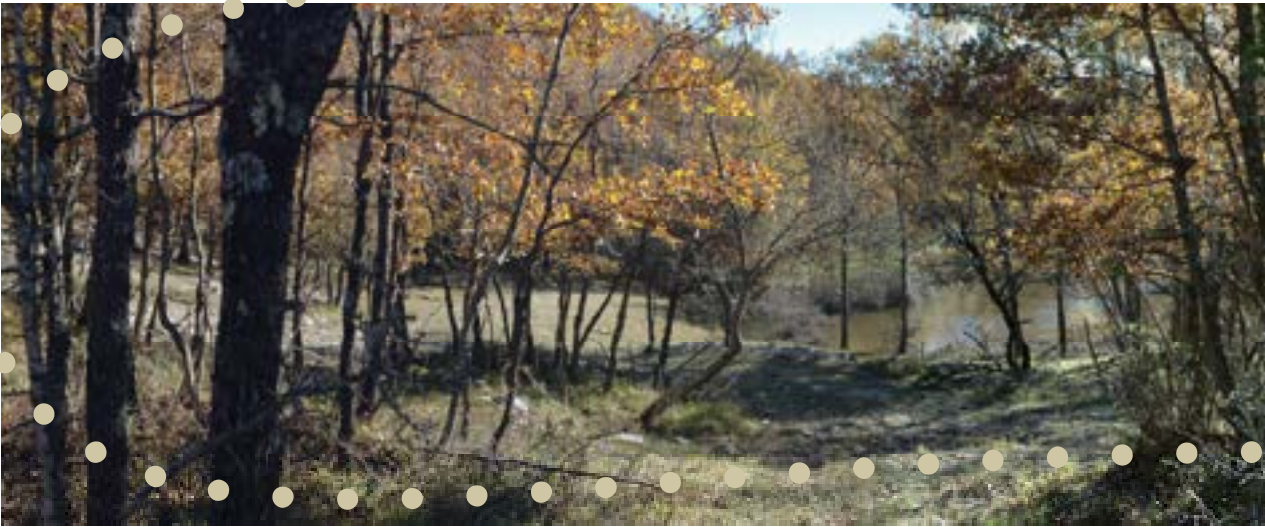


Les restes de pavage témoignent du tracé de la voie antique, aujourd'hui partiellement très détériorée.



Le bau Saint Jean, oppidum de Majone, site protohistorique puis village originel de Gréolières durant l'Antiquité - Moyen-âge, aujourd'hui non indiqué et introuvable si l'on n'est pas accompagné.

Ruine de la chapelle du Bau St Jean



Et pour aller plus loin : boucle par la Combe de l'Aigre ou le Collet de Pary (possibilité de rejoindre Saint Barnabé)prolonger par le Bois de Garavagne



Découverte des plateaux de Caussols-Calern



La vaste ouverture du Pré de Marthe et un ensemble ferme-chapelle restauré remarquable

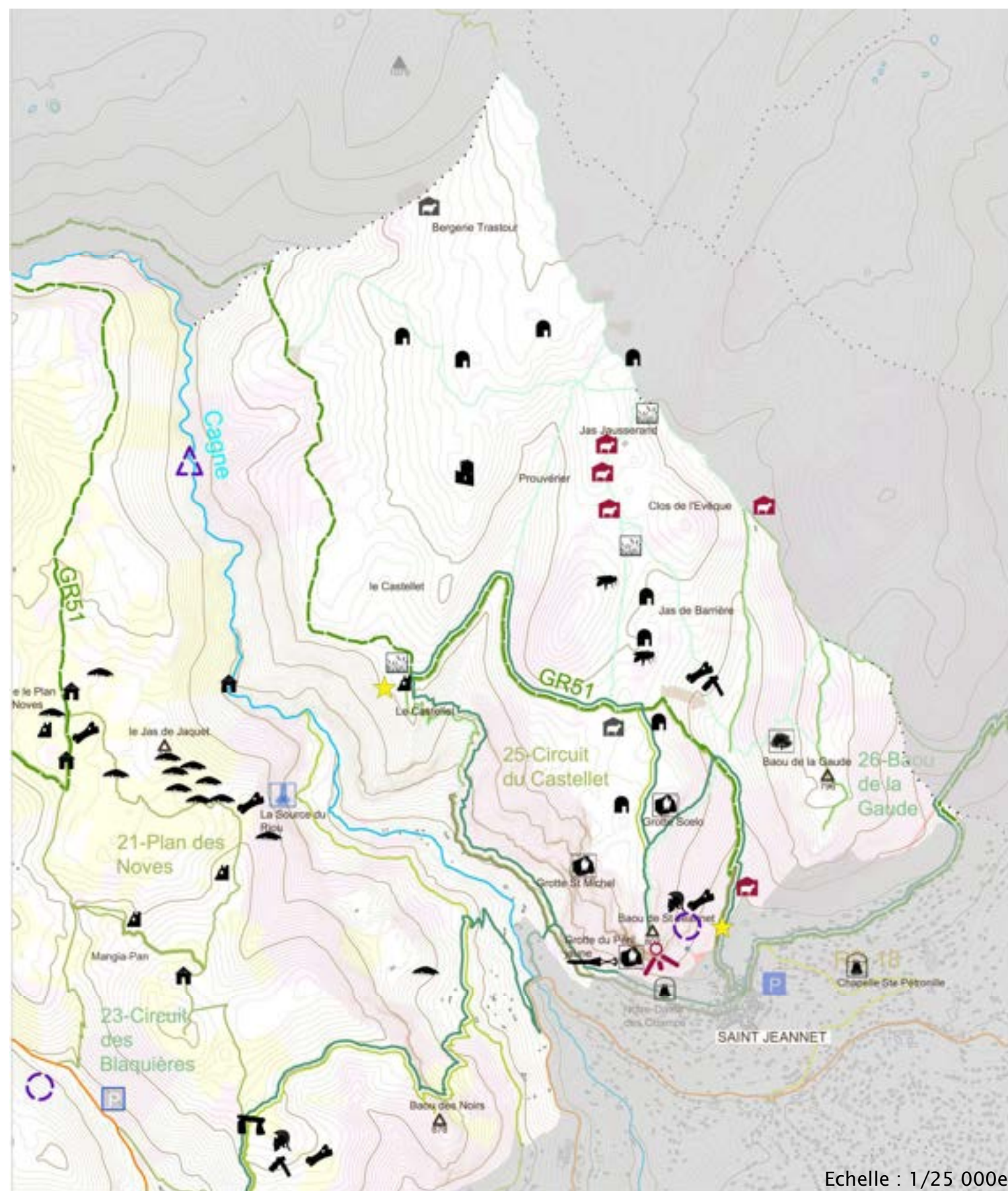


Discontinuité du chemin public et difficulté à se repérer

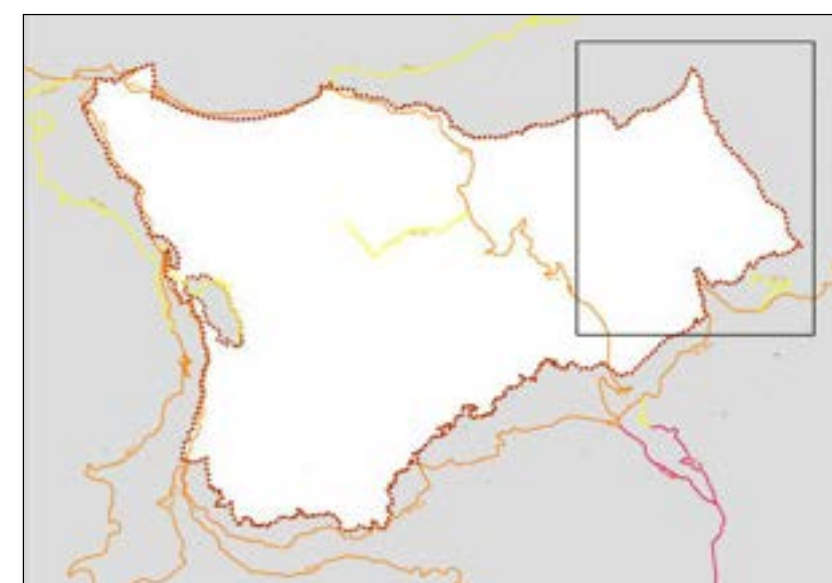


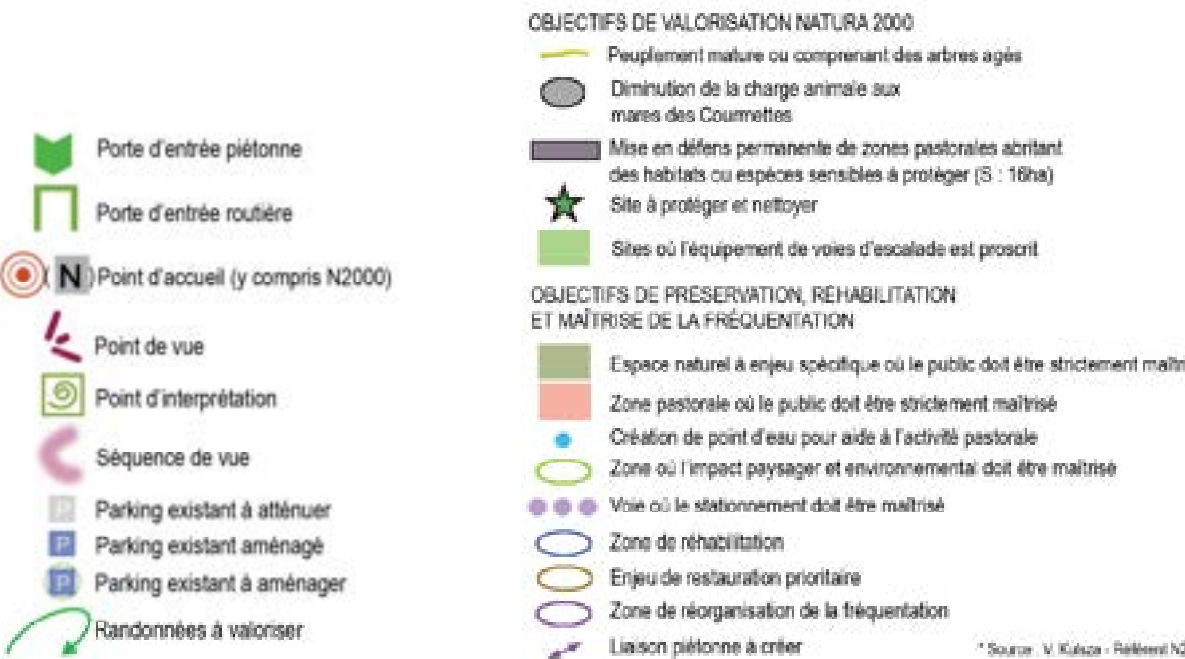
Retour par les bois, traces de l'activité agricole passée et implantation d'habitations récentes peu intégrées

3.1 - SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS



Secteur 3. SAINT JEANNET





Sur le parking visiteurs, l'office du Tourisme et un prospectus à destination du public



vous propose, à titre indicatif et sous votre responsabilité, quelques balades autour de Saint-Jeannet, depuis le parking René Veyssi.

- 1 Le Baou de Saint-Jeannet.
2 h 30. Dénivelé : env. 400 m. Distance : 5,6 km AR
- 2 Le Baou de La Gaude, le Gros Chêne.
3 h 00. Dénivelé : env. 400 m. Distance : 7 km AR
- 3 Le Castellet (boucle).
4 h 00. Dénivelé : env. 500 m. Distance : 8 km
- 4 Circuit des cabanes, rucher et aire de battage.
3 h 15. Dénivelé : env. 400 m. Distance : 6,5 km
- 5 Le Jas Jausserand, le Jas de Barrière (boucle).
3 h 00. Dénivelé : env. 400 m. Distance : 7,5 km



3.3 - PROPOSITION DE CIRCUITS À VALORISER : ST JEANNET POUR TOUS LES PUBLICS



Départ du Parking au pied du village de St Jeannet



Une belle découverte du village mais malgré le balisage, on se perd....



Ancienne voie historique vers Bezaudun et le Moyen-Pays



Sommet du baou de St Jeannet : un panorama exceptionnel vers littoral, Cheiron et Mercantour, un potentiel de sentier botanique



Autres ballades & découvertes



Gravures

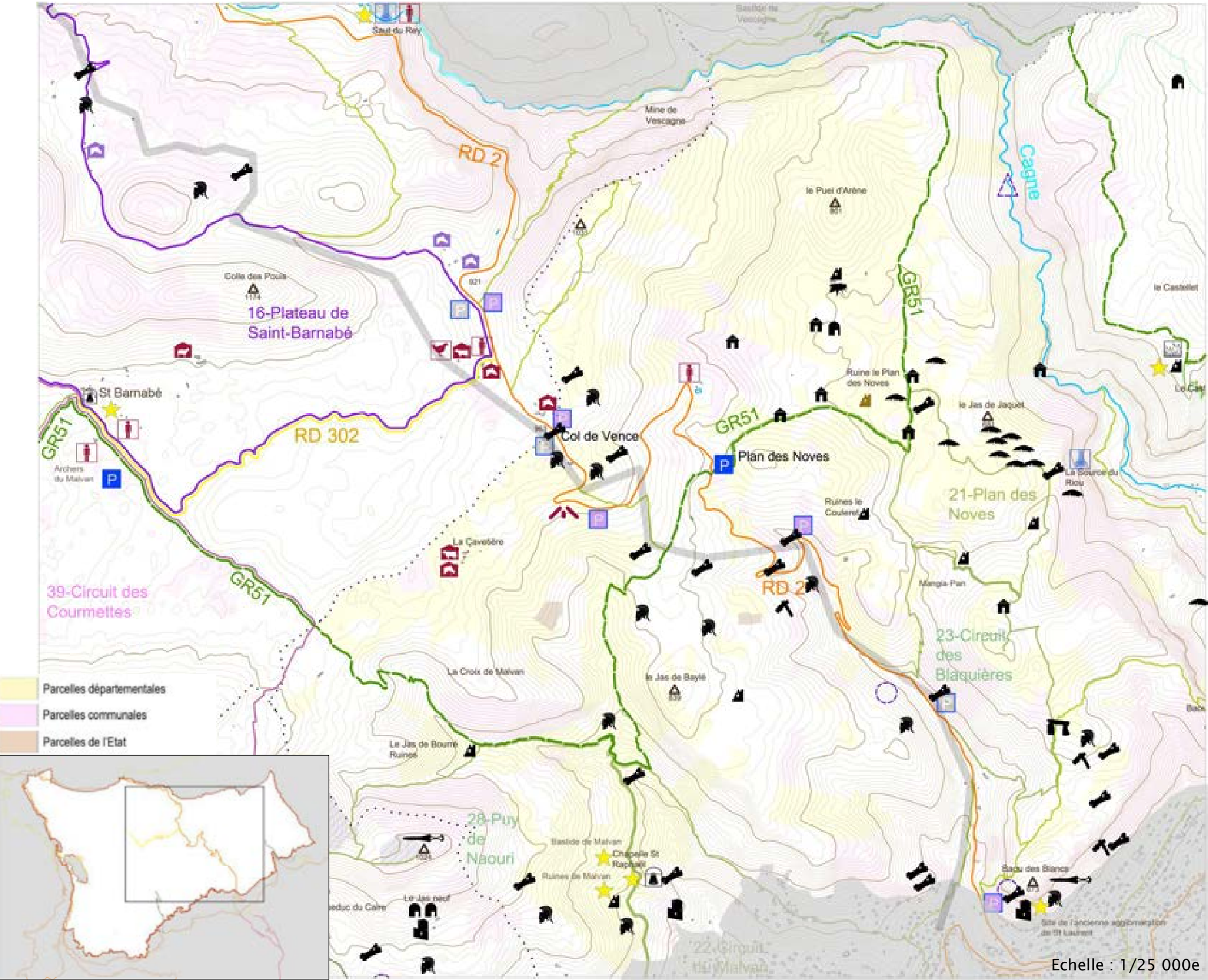


Circuit des cabanes : patrimoine agropastoral d'une très grande diversité (ruchers, cabanes, aire de battage, bergeries....)



En alternative à l'ascension du Baou, une possibilité de promenade familiale en pied de falaise et surplomb de la Cagne

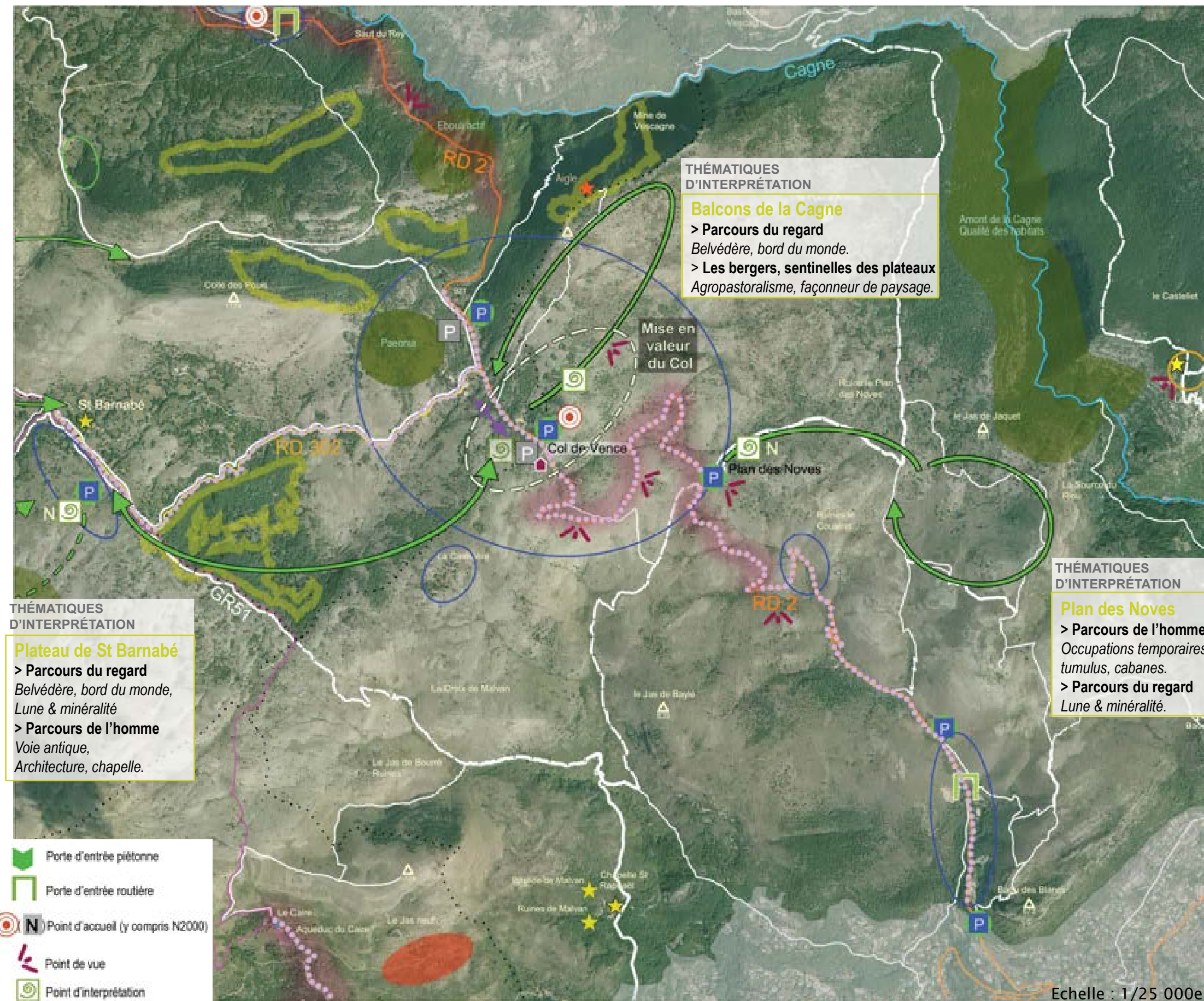
4.1 - SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS



Secteur 4. COL DE VENCE



4.2 - PROJET DE VALORISATION ET D'INTERPRÉTATION



Le « col de Vence » est un autre lieu très emblématique du site classé des Baous, sa dénomination englobant les plateaux de St Barnabé et du Plan des Noves. Ponctuellement dégradé, les projets de valorisation et d'interprétation font l'objet du Cahier 2 et peuvent être résumés par les objectifs suivants :

> **Maîtriser la fréquentation :**

- **Organiser l'offre de stationnement, hiérarchiser les lieux de découverte :** valoriser le Col de Vence « géographique » comme lieu clé de découverte du Site classé.

- **Offrir de véritables espaces d'accueil et d'information du public** incitant à des pratiques responsables. Les aménagements publics, aujourd'hui souvent disqualifiants, doivent acquérir valeur d'exemple.

- **proposer un maillage de randonnées valorisées :** notamment au col de Vence et Saint Barnabé où l'absence de circuits conduit les visiteurs sur les parcelles privées. Canaliser le public par un balisage amélioré des sentiers.

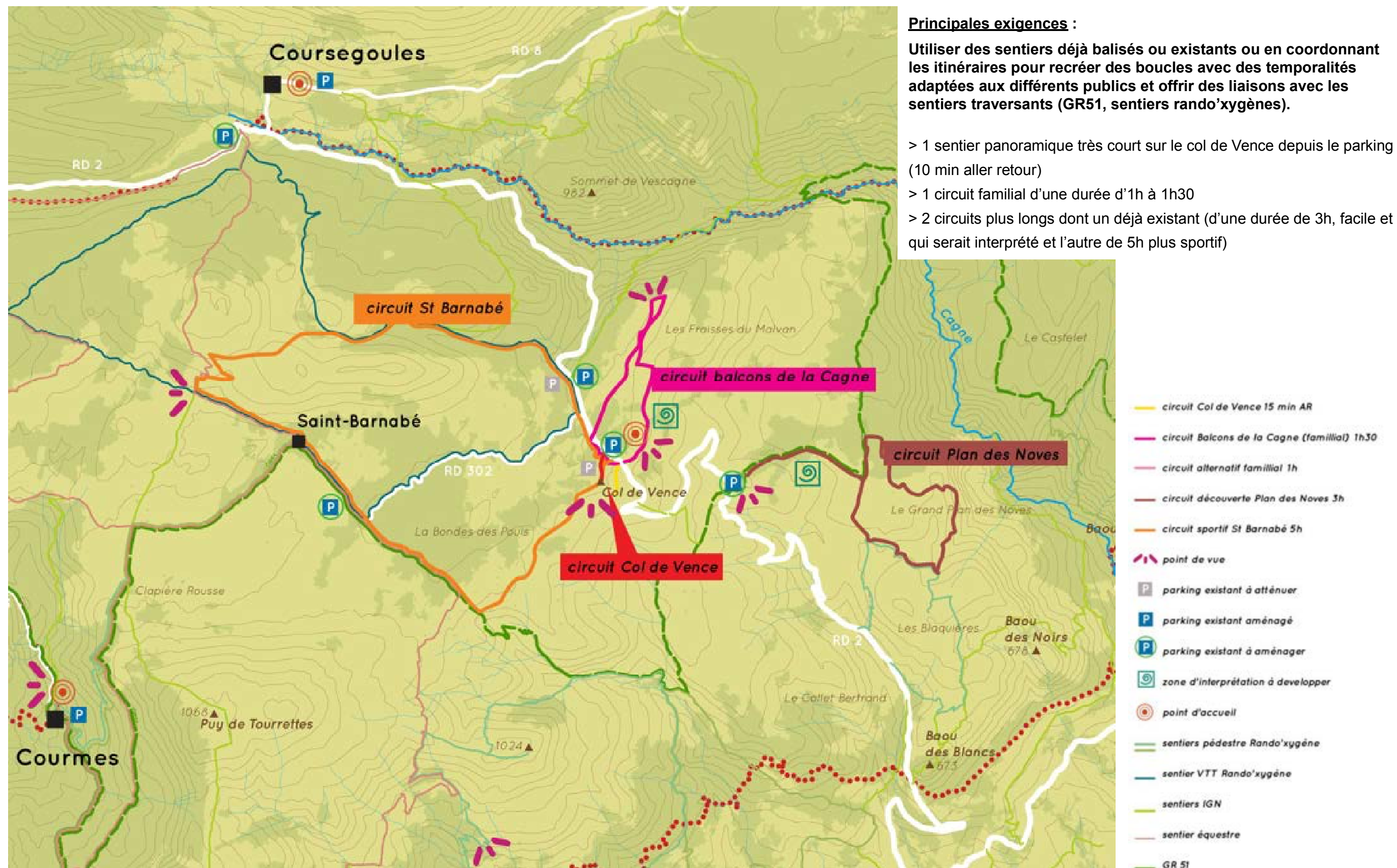
> **Favoriser le maintien du pastoralisme :**

préservation des zones de pâtures, maintien des passages, protections contre le loup.

> **Réhabiliter les installations privées :**

mettre un point d'arrêt à l'urbanisation anarchique, résorber les sources de pollution, aider à une requalification identitaire.

4.3 DÉTAIL DES CIRCUITS CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION DU COL DE VENCE



4.3a - Le circuit du Plan des Noves

Les propositions d'interprétation ici esquissées visent à donner une première idée des niveaux d'information nécessaires à la sensibilisation, la responsabilisation et l'orientation du public :

1. Accueil sur parking
2. Elément patrimonial remarquable le long du parcours
3. Balisage

Le tracé des parcours doit faire l'objet d'une étude précisant le foncier. Pour les traversées de parcelles privées, l'acquisition sera privilégiée par rapport aux accords afin de pérenniser les sentiers.

Temps estimé de la boucle : 3h > facile mais plus long, public familial ou sportif
Départ : Parking du Plan des Noves avec consignes à respecter
Balisage existant mais à améliorer sur 3 ou 4 points
Pupitres d'interprétation et petite borne d'orientation sur le point de vue



POINTS D'INTERPRÉTATION POTENTIELS, MOBILIER ET THÉMATIQUES PRÉSENTIS:

- **Point 1 :**
 - Identification du parking (type I2),
 - Panneau d'accueil parking (type P1)
 - Espace de sensibilisation et porte départ sentier (type P2)
 - = plan du circuit + petite d'introduction générale sur le site,
 - **Point 2 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "le parcours de l'homme, occupation temporaires, cabanes"
 - **Point 3 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "le parcours de l'homme, fermes habitées"
 - **Point 4 (panorama Baous) :**
 - Pupitre d'orientation (type P3)
 - = thème "les baous, portes du moyen pays"
 - **Point 5 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "Parcours du regard, lune, minéralité, affleurement rocheux"
 - **Point 6 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "parcours de l'homme, villages abandonnées, ruines" (Mangia pan)
- + (emplacement à redéfinir)
- 10 balises de repérage (type B3)
 - 6 bornes de rappel des consignes (B1) + QRcodes renvoi appli-mobile
 - 5 directionnels en bois type CG

le Plan des noves ESQUISSE DE VALORISATION

- > **Redonner de la lisibilité**
- > **Qualifier et intégrer**
- > **Accueillir et canaliser**

RÉORGANISATION DU PARKING



La reconstitution de la surface de parking permet la création de 2 places supplémentaires et libère des zones pour planter, réduisant son impact. Un marquage des places par des pierres au sol permettra son optimisation. Ce réaménagement doit au préalable vérifier les usages et s'adapter aux choix d'accessibilité retenus.

Requalification du parking :

- > Optimisation du nombre de stationnements à 24 places
- > Plantations naturelles en périphérie,
- > Canalisation des visiteurs vers un départ unique de sentier.

Mise en défens des sentiers non balisés

Créer un espace de sensibilisation et de responsabilisation.

Offrir une continuité de sentier hors parking

Signal d'appel

Marquer un seuil

Qualifier les départs de sentier *

Echelle : 1/1 000e

PROPOSITION



THÉMATIQUES D'INTERPRÉTATION

Circuit du Plan des Noves

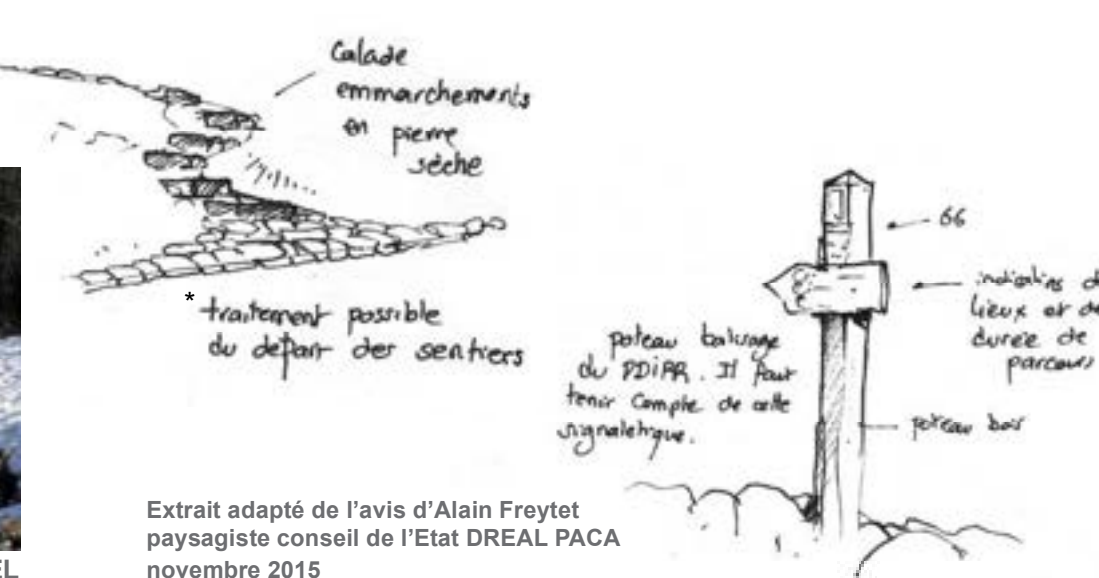
- > **Parcours de l'homme**
Occupations temporaires, tumulus, cabanes.
- > **Parcours du regard**
Lune & minéralité.



ETAT EXISTANT



SCENOGRAPHIE EN ESPACE NATUREL



Extrait adapté de l'avis d'Alain Freytet
paysagiste conseil de l'Etat DREAL PACA
novembre 2015



Départ du
Parking du
Plan des Noves



Cabane en ruine



Bergerie



Restanques



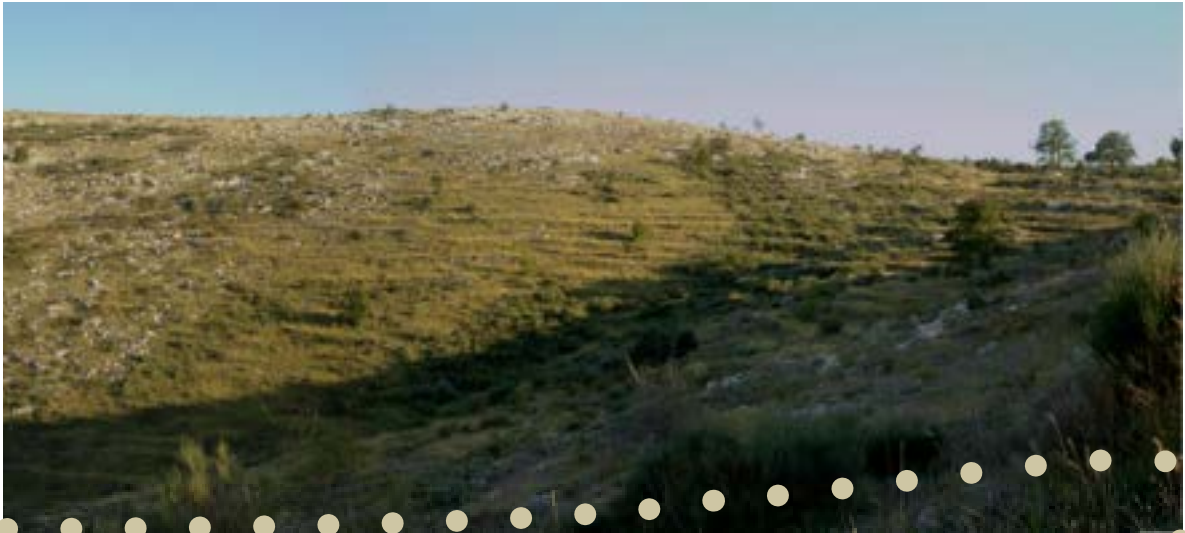
Prairie



Grand plan des Noves et collines



Ouverture sur la vallée de la Cagne, dominée par le Castellet et le baou de Saint Jeannet



Ancien versant cultivé en terrasses



Bergerie en ruine et pierres dressées en crête



Bergerie en ruine et restanques monumentales



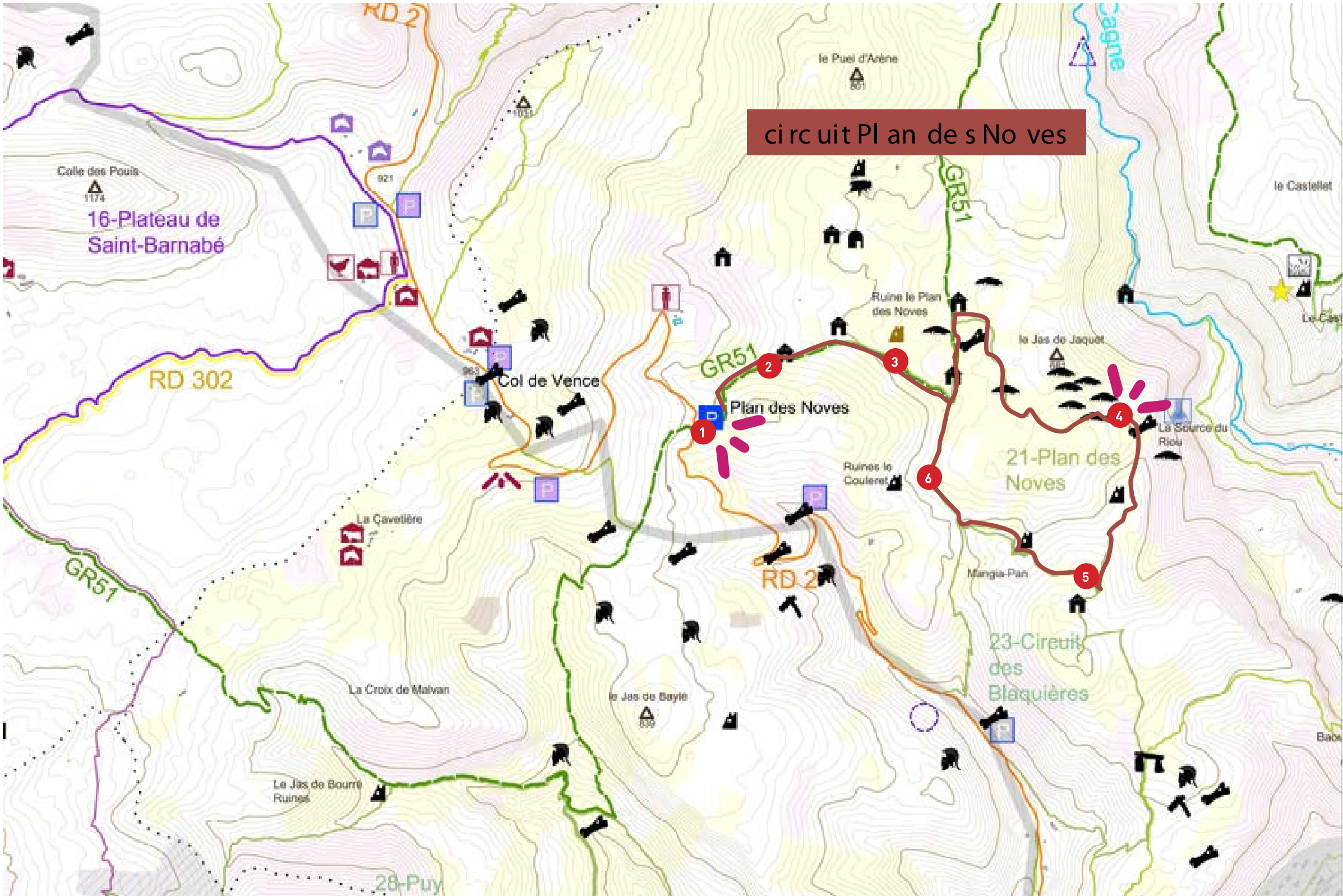
Le Petit Plan des Noves



Retour par le même sentier forestier qu'à l'aller

Retour au
Parking du
Plan des Noves

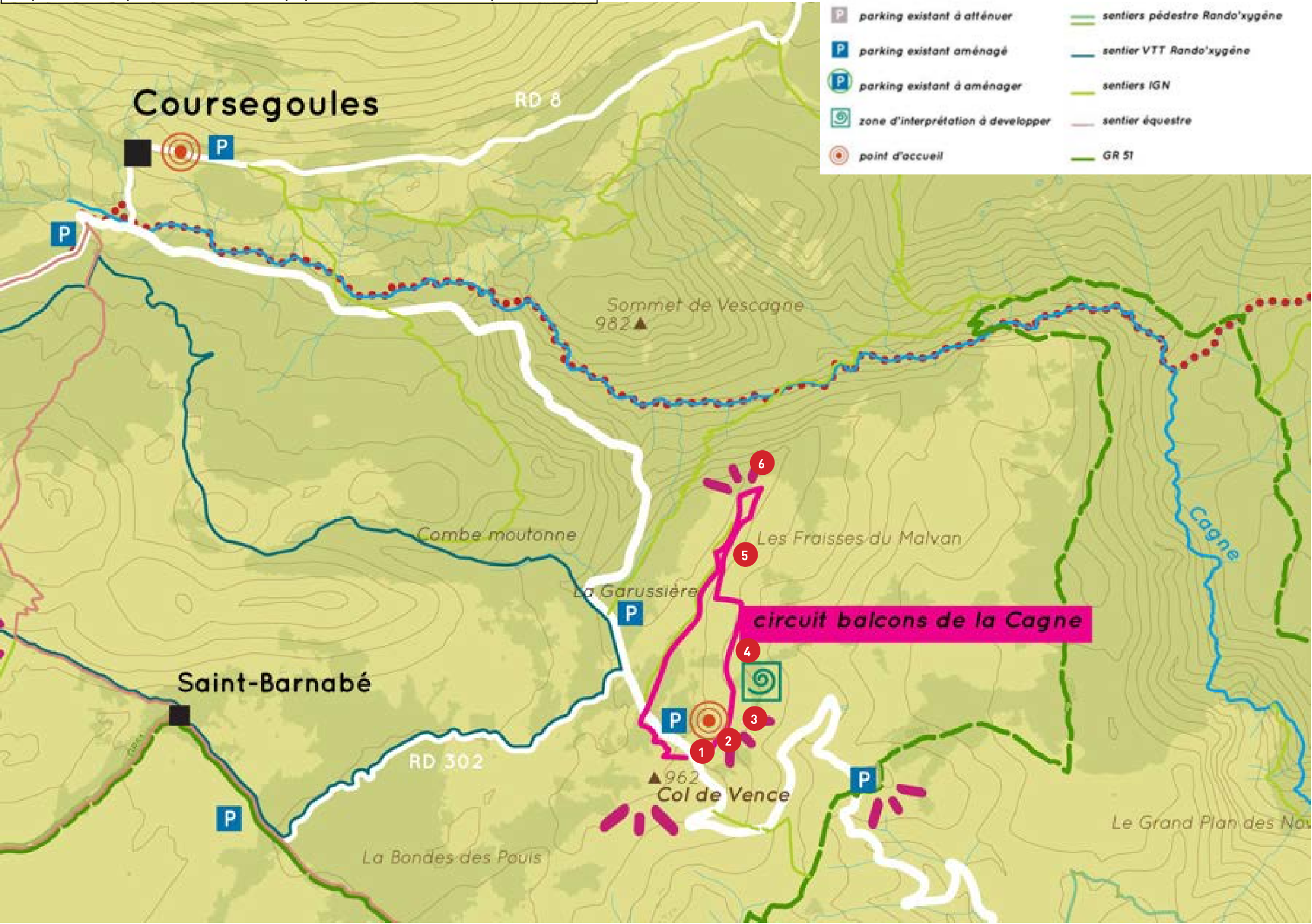
CIRCUIT AU REGARD DES SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS



- Routes
- Cours d'eau
- GR 51
- Pistes de randonnée pédestre du CG 06
- Pistes de randonnée pédestre IGN
- Sentiers communaux ou associatifs
- Pistes de randonnée VTT du CG 06
- Pistes de randonnée équestre
- Pistes de randonnée projetée (NCA)
- Limite communale
- Parking existant non officiel
- Parking existant non signalisé
- Parking existant aménagé
- Point de vue remarquable
- Table d'orientation
- Arbre remarquable accès à valoriser
- Arbre remarquable à ne pas révéler
- Point d'eau remarquable ou notable
- Edifice religieux de grande envergure
- Edifice religieux de petite envergure (oratoire)
- Ruine, Ruine avec enjeu de rénovation
- Grotte
- Elément du patrimoine archéologique préhistorique, néolithique et de l'âge de Bronze
- Elément du patrimoine archéologique antique et médiévale
- Voie antique
- Tumulus et Dolmen (Plan des Noves)
- Aire de battage
- Cabane (Borie)
- Cabane chaux pierre, avec citerne ou avec enceinte agricole (Plan des Noves)
- Bergerie en ruine, réhabilitée
- Bergerie en activité, avec enjeu de rénovation
- Activité équestre, Hébergement de chevaux
- Elevage bovin
- Elevage caprin
- Rucher
- Aire de départ de vol libre
- Activité (Ball trap, Snack...)
- Ferme pédagogique
- Parcours de Canyoning
- Site d'escalade FFME
- Site FFME
- Elément remarquable identitaire

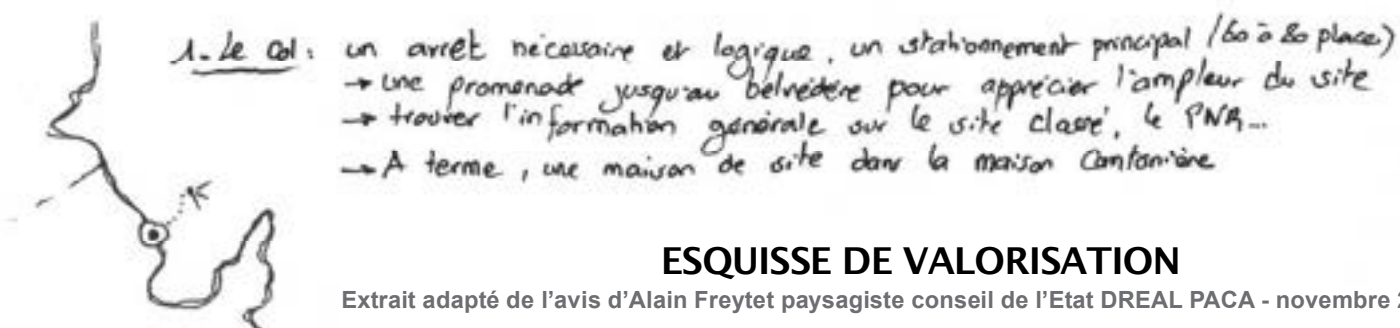
Temps estimé de la boucle : 1h30 min > public familial, facile
Départ : Parking sur le col de Vence avec consignes à respecter
Balisage à créer
Pupitres d'interprétation et table ou pupitre d'orientation sur le point de vue

4.3b Le circuit des Balcons de la Cagne



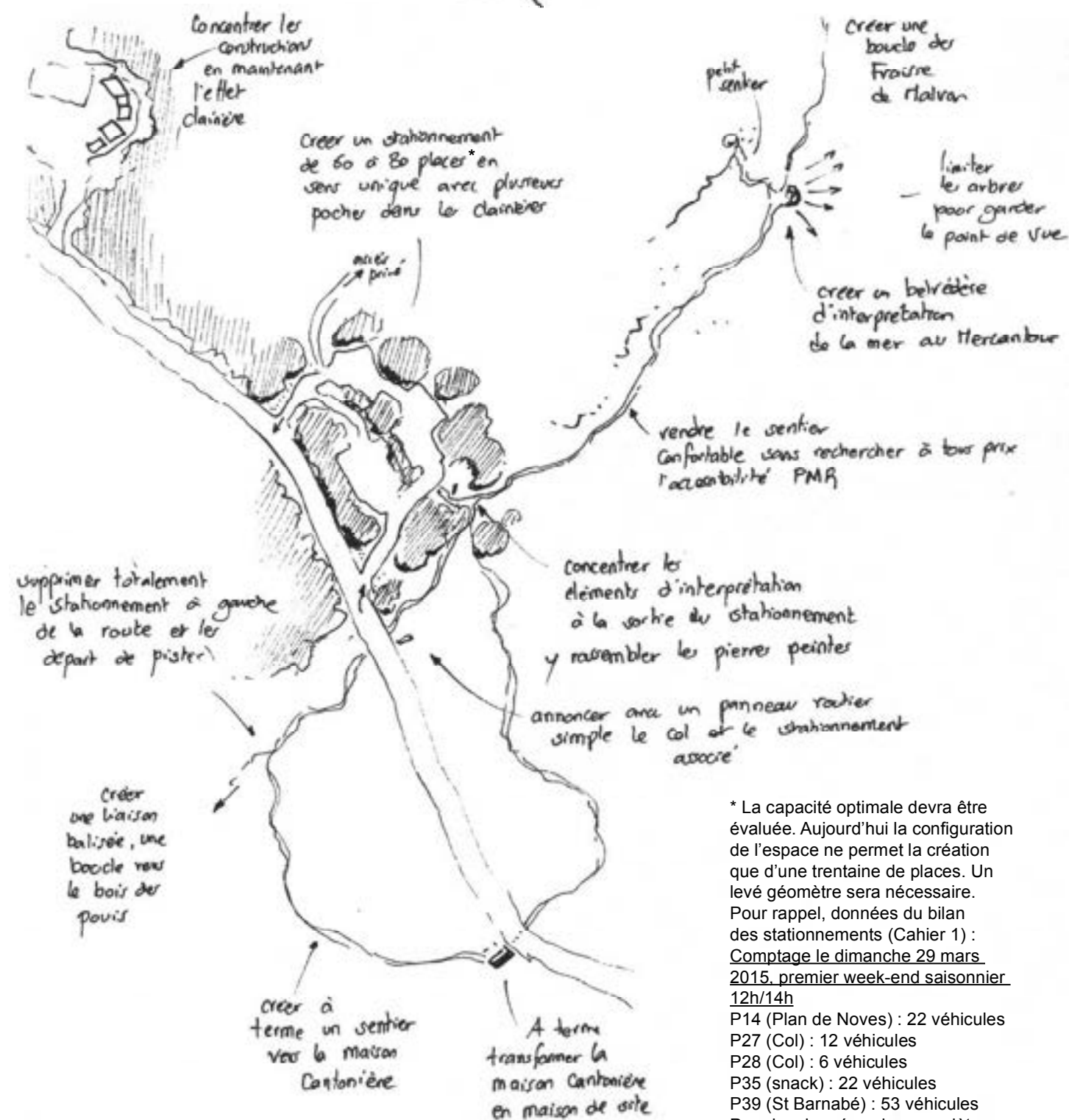
POINTS D'INTERPRÉTATION POTENTIELS, MOBILIER ET THÉMATIQUES PRÉSENTIS:

- **Point 1 :**
 - Identification du parking (type I2),
 - Panneau d'accueil parking (type P1)
 - Espace de sensibilisation
 - **Point 2 (jardin de pierre) :**
 - Porte départ sentier (type P2)
 - = plan du circuit + petite d'introduction générale sur le site,
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "le pastoralisme aujourd'hui"
 - + éventuellement petits pupitres CG sur les pratiques sportives et panneau Natura 2000.
 - **Point 3 (panorama) :**
 - Table ou pupitre d'orientation (type T1 ou P3)
 - = thème "Balcon, belvédère, bord de monde" Parcours du regard
 - **Point 4 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "Un site habité et fréquenté+ patrimoine : restanques..."
 - **Point 5 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "L'agropastoralisme, façonneur de paysage + biodiversité associée (clapias)..."
 - **Point 6 :**
 - Pupitre d'interprétation (type P3)
 - = thème "L'eau en creux du paysage, chateau d'eau du littoral"
- + (emplacement à redéfinir)
- 10 balises de repère (type B3)
 - 4 bornes de rappel des consignes (B1) + QRcodes renvoi appli-mobile
 - 10 directionnels en bois type CG

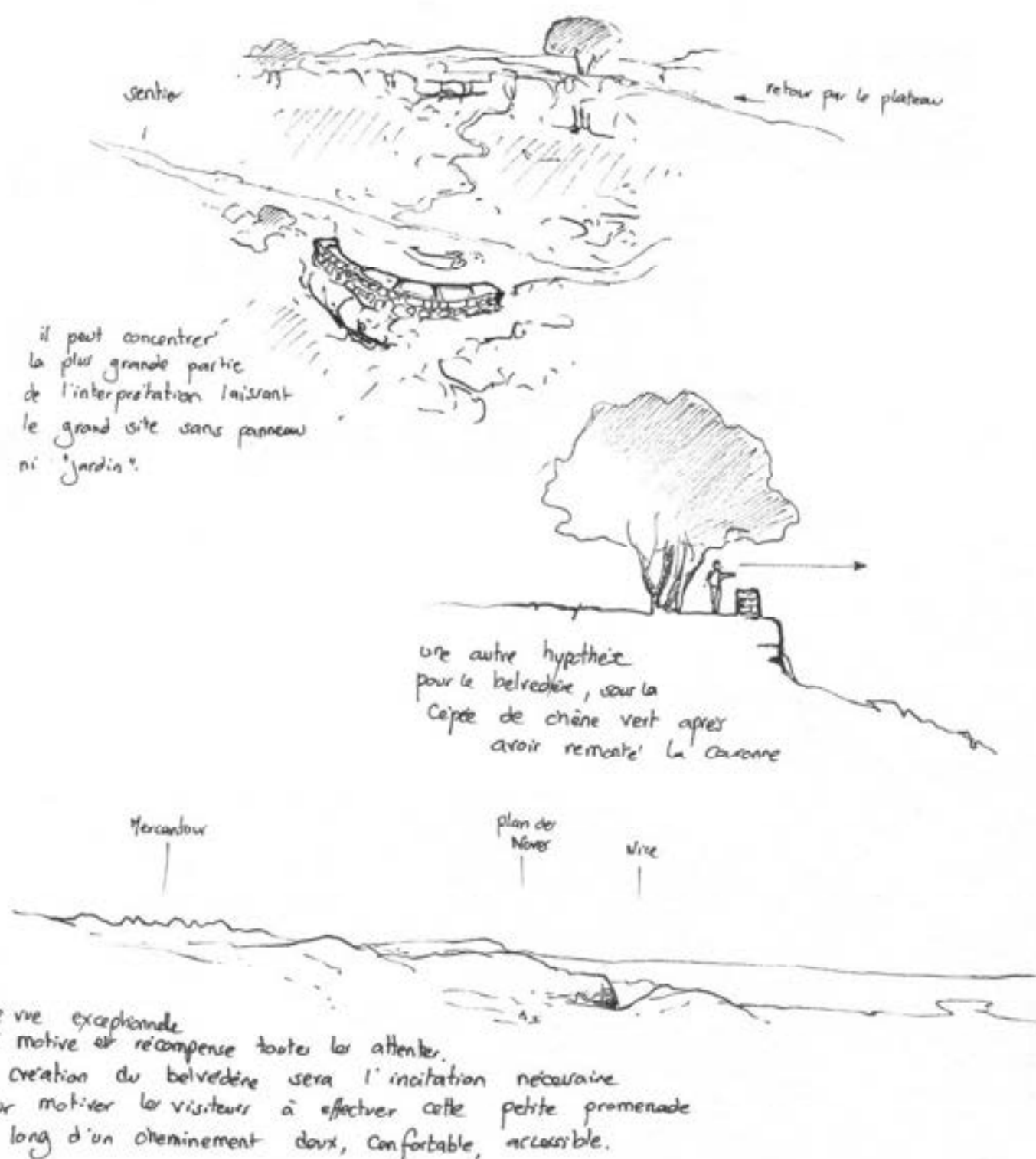


ESQUISSE DE VALORISATION

Extrait adapté de l'avis d'Alain Freytet paysagiste conseil de l'Etat DREAL PACA - novembre 2015



* La capacité optimale devra être évaluée. Aujourd'hui la configuration de l'espace ne permet la création que d'une trentaine de places. Un levé géomètre sera nécessaire. Pour rappel, données du bilan des stationnements (Cahier 1) :
 Comptage le dimanche 29 mars 2015, premier week-end saisonnier 12h/14h
 P14 (Plan de Noves) : 22 véhicules
 P27 (Col) : 12 véhicules
 P28 (Col) : 6 véhicules
 P35 (snack) : 22 véhicules
 P39 (St Barnabé) : 53 véhicules
 Pour les données plus complètes, se référer au Cahier 1.



RÉORGANISATION DU PARKING



- > Affirmer le col comme espace clé de découverte du site classé, relier, articuler
- > Requalifier
- > Accueillir et canaliser

Un marquage des places par des pierres au sol pour optimiser sa capacité et l'officialisation de vraies places dans la partie nord permet d'augmenter la capacité de ce parking à 30 places.

Requalification du parking :
> Augmentation du nombre de stationnements à 30 places (optimisation et agrandissement),
> Canalisation des visiteurs vers un départ unique de sentier



Signal d'appel

Offrir une continuité de sentier hors parking

Fermeture du parking :
> Nettoyage et mise en défens
> canalisation du public sur sentier

Créer un espace de sensibilisation et de responsabilisation.

Requalification des accotements :
> Enlèvement des aménagements résiduels,
> Intégration de l'arrêt de bus,
> Reconstitution du milieu naturel et mise en défens

Echelle : 1/1 000e

le Col de Vence
ESQUISSE DE VALORISATION

INTERPRÉTATION

Balcons de la Cagne
> **Parcours du regard**
Belvédère, bord du monde.
> **Les bergers, sentinelles des plateaux**
Agropastoralisme, façonneur de paysage.



ETAT EXISTANT
PROPOSITION





Départ du
Parking du
Col de Vence

Parking du Col de Vence à réaménager



Jardin de pierres, espace de sensibilisation à créer



Sentier à baliser



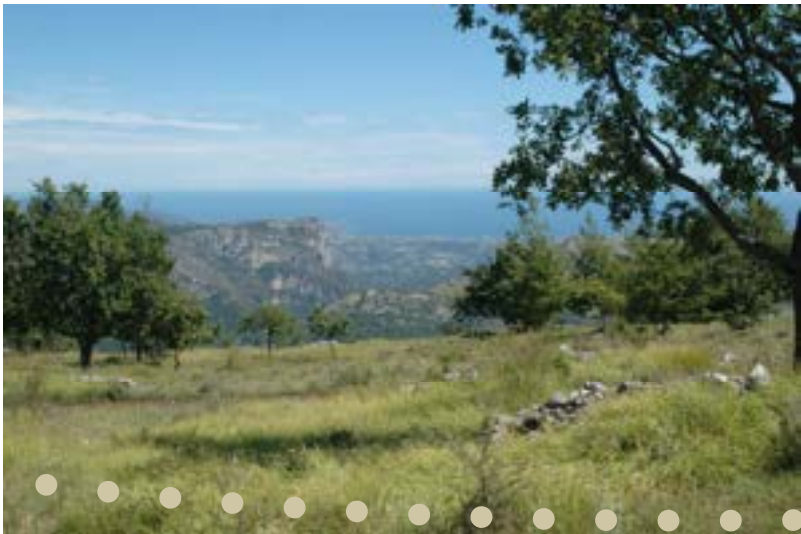
Panorama ouvert sur le Plan des Noves et la chaîne des Baous



Cabane en ruine



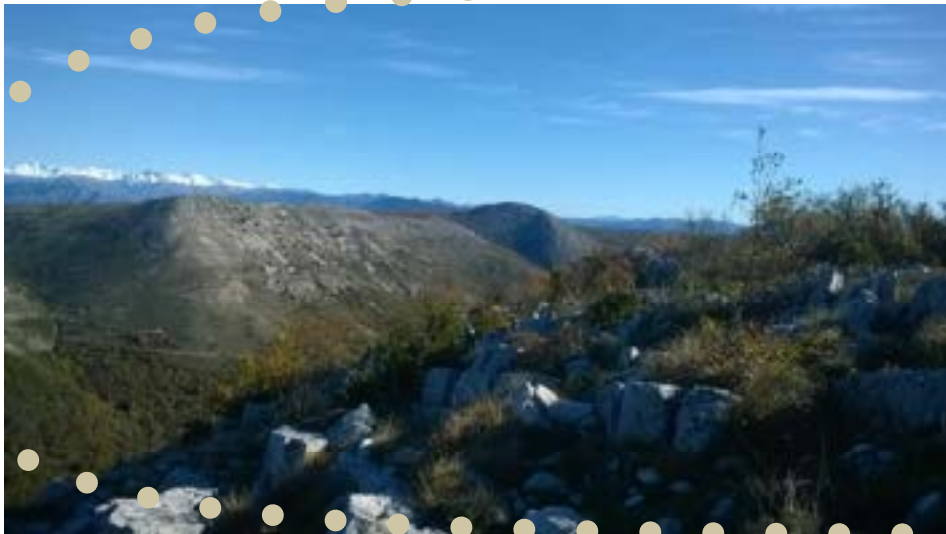
Restanques



Prairies sur fond de Baou de Saint Jeannet et littoral



Clapiers



Belvédère sur la chaîne du Mercantour, la Haute vallée de la Cagne et Coursegoules



Séquences ouvertes et boisées



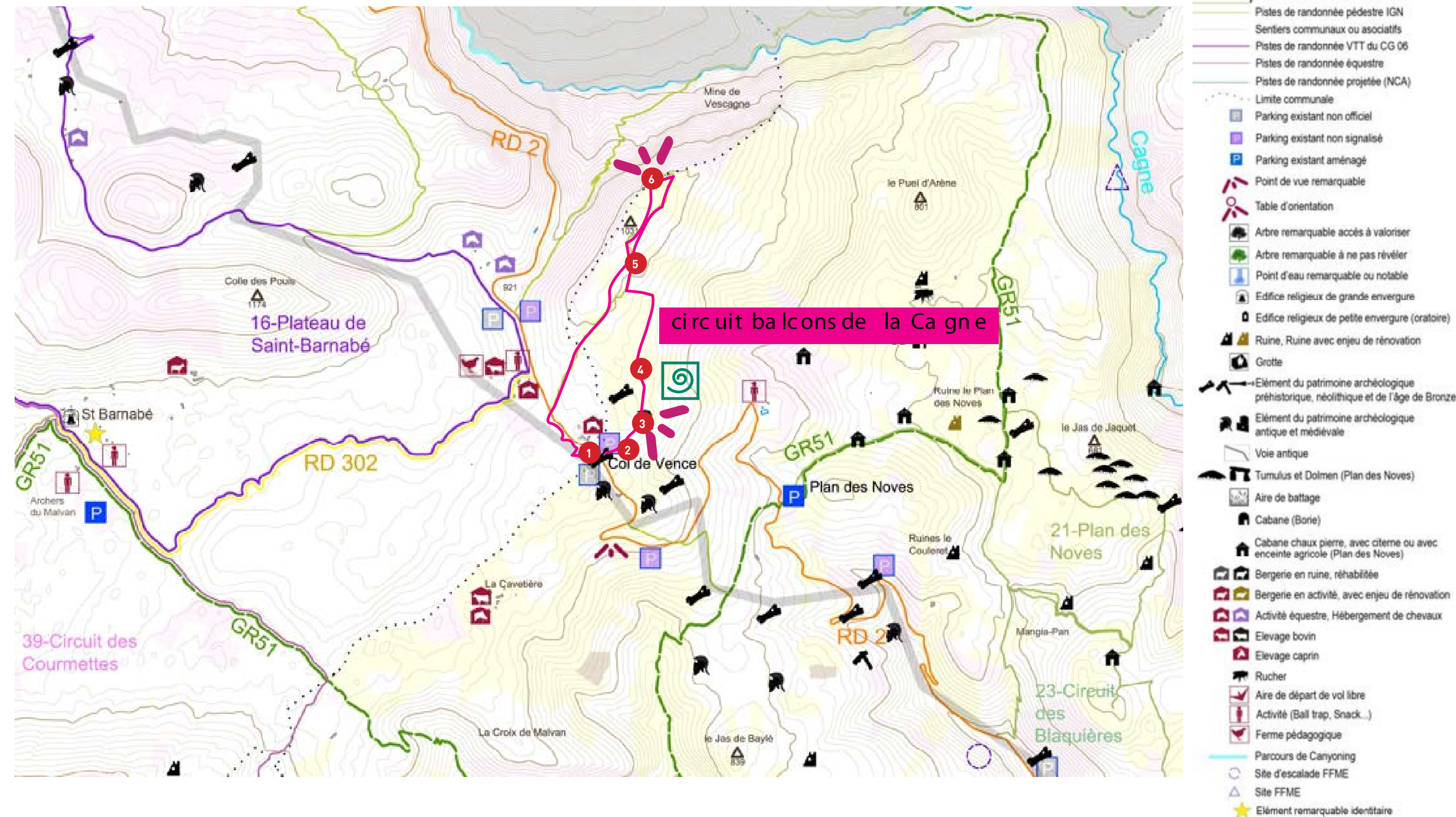
Traversée de route, liaison à créer avec le carrefour



Chemin en sous-bois à baliser

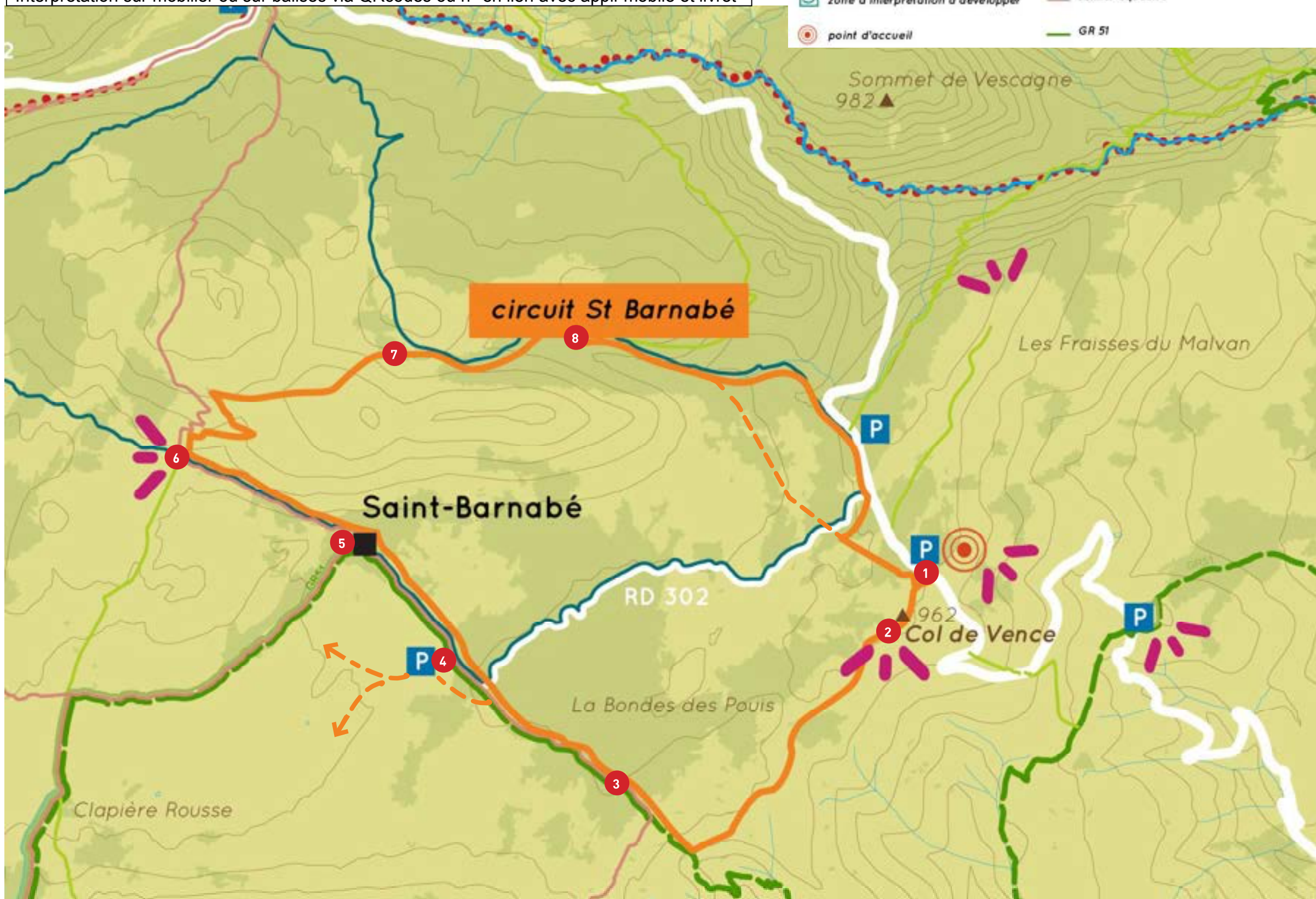
Retour au
Parking du
Col de Vence

CIRCUIT AU REGARD DES SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS



4.3c Le circuit de Saint Barnabé, ou «entre terre et mer»

Temps estimé de la boucle : 5h > difficulté moyenne, public sportif
Départ : Parking sur le col de Vence avec consignes à respecter
Balisage à créer - Petite borne d'orientation sur le point de vue
Interprétation sur mobilier ou sur balises via QRcodes ou n° en lien avec appli-mobile et livret



POINTS D'INTERPRÉTATION POTENTIELS, MOBILIER ET THÉMATIQUES PRÉSENTIS:

- **Point 1 :**
-Porte départ sentier (type P2)
- Espace de sensibilisation
= plan du circuit + petite d'introduction générale sur le site,
 - **Point 2 (panorama baous, littoral):**
-Table d'orientation (type T1)
= thème "les baous, sentinelles des Préalpes d'Azur"
 - **Point 3 :**
-Pupitre d'interprétation (type P3) ou balise QRcode
= thème "vieux arbres, forêts matures", le bois des Pouis, biodiversité
 - **Point 4 :**
-Pupitre d'interprétation (type P3)
- Espace de sensibilisation
= thème "bergers, sentinelles des plateaux, transhumance"
 - **Point 5 :**
-Pupitre d'interprétation (type P3) ou balise QRcode
= thème "parcours de l'homme, chapelles, architecture vernaculaire"
 - **Point 6 (panorama vallée du loup) :**
-Pupitre d'orientation (type P3) ou balise QRcode
= thème "parcours de l'eau, paysages karstiques et lien Calern-Caussol"
 - **Point 7 :**
-Pupitre d'interprétation (type P3) ou balise QRcode
= thème "vieux arbres, patrimoine naturel fragile et menacé, biodiversité associée" complémentaire avec point 3
 - **Point 8 :**
-Pupitre d'interprétation (type P3) ou balise QRcode
= thème "parcours de l'homme, voies antiques"
- + (emplacement à redéfinir)
- 20 balises de repérage (type B3)
 - 8 bornes de rappel consignes (B1)
 - 10 directionnels en bois type CG

Départ du
Parking du
Col de Vence



Panorama sur la Croix de Malvan, les Baous et le littoral



Sentier en balcon partiellement existant, à baliser



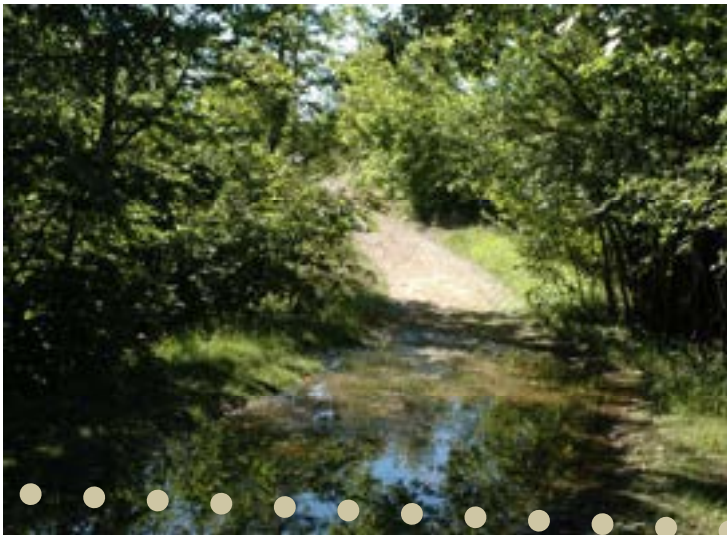
Occupation agricole passée et actuelle



Sentier à baliser dans boisement récent de noisetiers



le GR51, ici piste forestière longeant les bondes des Pouis, à partiellement réhabiliter (portions impraticables en août)





Portion de sentier existant à baliser pour éviter la route



Liaison avec le
Parking de
Saint Barnabé

Jardin de pierre, espace de sensibilisation à créer



Portion sur la route entre parking et hameau



Village de Saint Barnabé : chapelle et architecture traditionnelle



Portion de piste dominant un paysage encore cultivé



Croisée des parcours et oratoire à réhabiliter



Portion de sentier du Puy Subert non balisée, surplombant le Collet de Pary sur fond des plateaux de Caussols et Calern, très bel ensemble karstique



Percée sur le village de Cousegoules

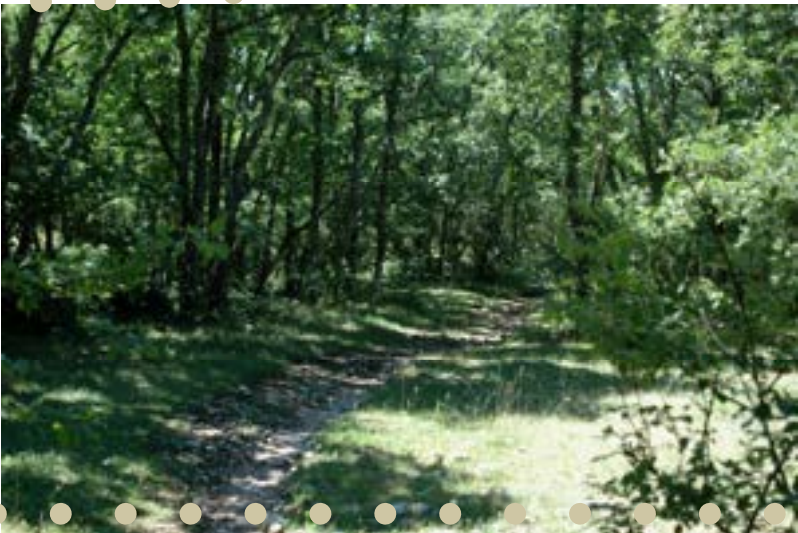


Ouvrage de pierre soutenant la piste, ancienne route romaine



Retour le long de la piste (faisabilité d'emprunter le chemin des puits romains à vérifier)

Liaison avec le
Parking du carrefour
et son jardin de
pierres à envisager
s'ils sont créés



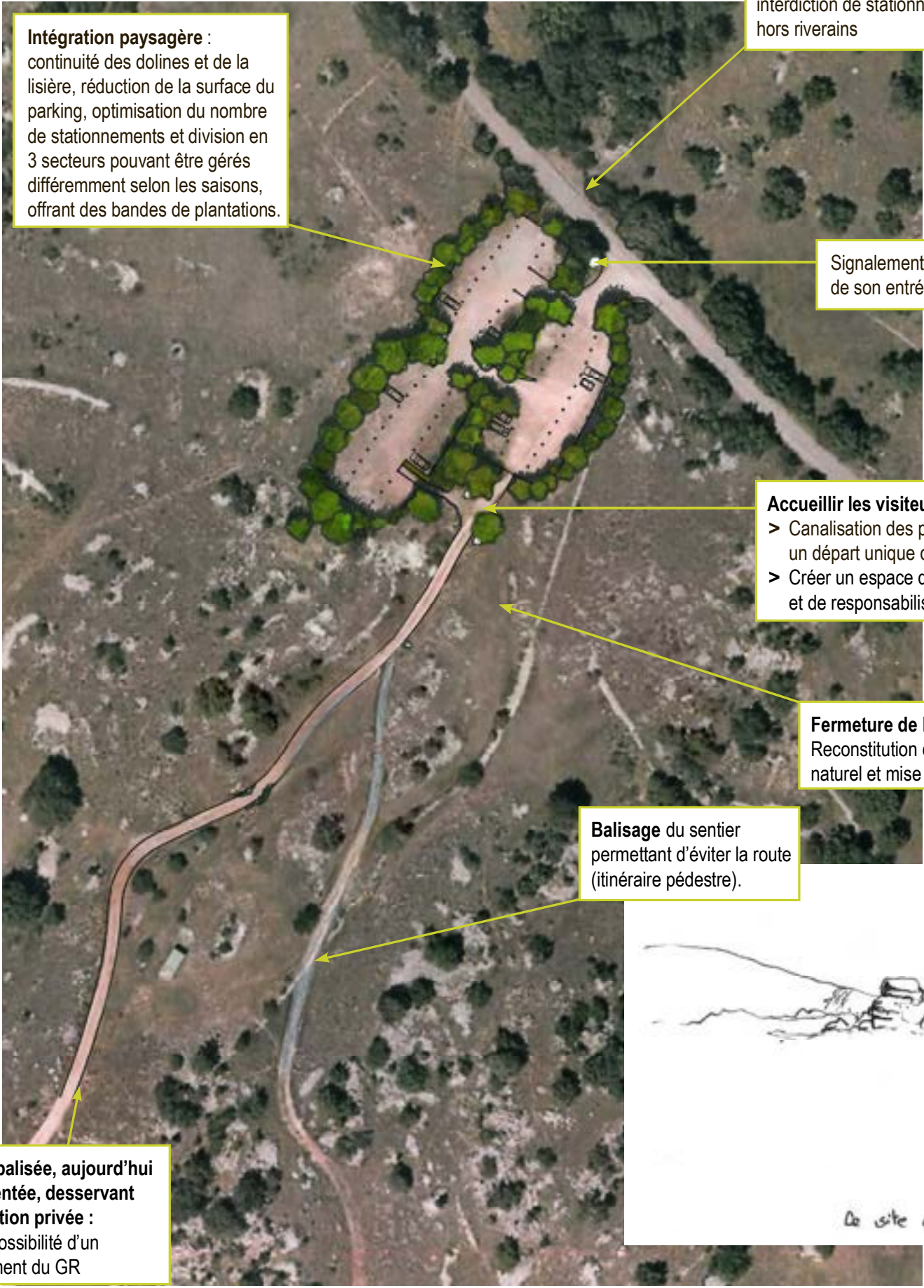
Chemin en sous-bois à baliser

Retour au
Parking du
Col de Vence

RÉORGANISATION DU PARKING



La capacité annoncée pour ce parking est de 80 places, cependant, lors d'un week-end d'affluence où il était complet, il a été décompté 53 véhicules, dont certains sur les zones naturelles au sud. La recomposition de la surface de parking permet de mieux exploiter la partie Est, libérant des zones pour planter. La répartition en 3 secteurs de stationnement permet une gestion saisonnière et réduit son impact, notamment par la création de cordons arborés évoquant les dolines. Un marquage des places par des pierres au sol permettra son optimisation. Ici, 64 places sont figurées mais cette capacité peut être réduite ou augmentée selon les choix d'organisation d'accueil du public à l'échelle de l'ensemble du Col de Vence.



Intégration paysagère :
continuité des dolines et de la lisière, réduction de la surface du parking, optimisation du nombre de stationnements et division en 3 secteurs pouvant être gérés différemment selon les saisons, offrant des bandes de plantations.

Signalisation :
Voie en impasse, interdiction de stationner hors riverains

Signalement incitatif de son entrée

Accueillir les visiteurs :
> Canalisation des promeneurs vers un départ unique de sentier
> Créer un espace de sensibilisation et de responsabilisation

Fermeture de la 2^{de} piste
Reconstitution du milieu naturel et mise en défens.

Balisage du sentier permettant d'éviter la route (itinéraire pédestre).

Piste non balisée, aujourd'hui très fréquentée, desservant une habitation privée :
étudier la possibilité d'un contournement du GR

les dolines de Saint Barnabé
ESQUISSE DE VALORISATION

- > **Regualifier et intégrer**
- > **Restauration du milieu naturel**
- > **Accueillir et canaliser les visiteurs**

THÉMATIQUES
D'INTERPRÉTATION

Les dolines de Saint Barnabé
> **Parcours de l'eau**
Paysages karstiques, plateau, dolines, village des idoles, lien à Calern-Caussols
> **Parcours de l'homme**
Voie antique, Architecture, chapelle.



Extrait adapté de l'avis d'Alain Freytet paysagiste conseil de l'Etat DREAL PACA - novembre 2015

Echelle : 1/1 000e

CIRCUIT AU REGARD DES SITE, PRATIQUES, PATRIMOINE & FONCIER ACTUELS

